Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matthieu 24 : 33.

7ME ANNÉE, NO. 3. BALE (SUISSE) SEPTEMBRE 1882. 75ME NUMÉRO.

Les Signes des Temps

JOURNAL MENSUEL

Publié par la

SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ :

J.-N. ANDREWS - - - J. ERZENBERGER

PIERRE SCHILD.

PRIX D'ABONNEMENT CINQ FRANCS

Par An, ou par Volume de 12 Numéros.

S'Adresser (FRANCO) : M. J.-N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, (Suisse.)—L'année de ce journal commence au mois de **Juillet**, mais on peut commencer l'abonnement à toute autre époque si on le désire. —Ceux qui veulent nous envoyer de l'argent pour notre journal ou pour des traités, peuvent, s'il leur est difficile d'envoyer un mandat, nous faire parvenir des timbres-poste suisses ou français, surtout lorsqu'il ne s'agit que de petites sommes.

Articles Variés.

LE SOUVERAIN PONTIFE

—ET—

L'ÉGLISE DE ROME,

SOUTIENS DE LA VÉRITÉ, PAR L'ACCOMPLISSEMENT DES ÉCRITURES;

—OU—

CONSIDÉRATIONS SUR L'ARTICLE XXXIme DE LA CONFESSION DE FOI DES ÉGLISES RÉFORMÉES DE FRANCE.

DISCOURS PRONONCÉ

DANS L'ÉCOLE DE THÉOLOGIE DE GENÈVE, A SA RENTRÉE DU 3 OCTOBRE 1843.

Par M. le Prof. Gaussen.

EN QUATRE CHAPITRES.—CHAP. III.

CINQUIÈME *caractère.* — Les ACQUISITIONS TERRITORIALES de ce pouvoir.— Voici qui devient merveilleux !— *Trois des premières cornes* (a dit Daniel, au verset 8) *furent arrachées devant la petite corne;* et ces cornes, St.-Jean nous les représente comme «*portant chacune sa couronne*». — Prenez maintenant une carte de l'Italie; cherchez-y les domaines du pape, et demandez-vous de combien des dix royaumes primitifs le territoire pontifical occupe aujourd'hui la place.— Vous verrez qu'il en a supplanté trois: les Hérules, les Ostrogoths et les Lombards.— Et si vous voulez ensuite vous rendre à Rome, pour le voir passer, cette année encore, lorsque, sur les rives du Tibre, en ses pompes pontificales, il foule les cendres de Romulus, dans la basilique de Saint-Pierre ou son palais du Vatican, vous lui verrez porter sur sa tiare babylonienne (car il est le seul roi de l'univers qui plante aujourd'hui sur sa tête cette coiffure prophétique), vous lui verrai, dis-je, porter sur sa tiare babylonienne les trois couronnes des cornes *arrachées de devant sa face,* les couronnes d'Odoacre, de Théodoric et d'Alboin.— Trouvez-moi sur la terre un autre prince qui ceigne sa tête de trois couronnes! Et celui-ci est un roi-prêtre; celui-ci est dans Rome; celui-ci a grandi comme grandit une corne; celui-ci a commencé vers le sixième ou septième siècle; celui-ci dure encore! Il est donc écrit: «*Trois des premières cornes furent arrachées de devant elles;*» et, «*Il abattra trois rois!*»

Sixième caractère. — La CLAIRVOYANCE extraordinaire, l'habileté consommée, la politique incomparable, la vigilance continuelle de ce pouvoir.—Voyez que ce trait si caractéristique est admirablement décrit dans les symboles de la vision! — D'où peut venir, d'après Daniel, la puissance exercée par la petite corne, pour régenter toute la catholicité de l'empire des Romains, et pour remuer le monde pendant tant et tant de siècles; puisque, venue après les dix autres, elle en est aussi la plus petite? — Ecoutez: *Elle avait des yeux,* nous dit Daniel, *comme les yeux d'un homme!*—Ses yeux, voilà le secret de sa puissance!—Une corne qui porte des yeux! c'est une conception, certes, très-étrange. Mais qu'elle se montre admirable, quand on en a saisi le sens!—Depuis 1200 années, ce qui fait dominer Rome, c'est cette clairvoyance surhumaine, cette habileté séculaire, dont les yeux sont l'emblême; c'est cette vigilance qu'elle exerce sur toute la terre par ses prêtres, par ses ordres religieux, par ses nonces, par ses Jésuites, par ses préfets apostoliques, et surtout par ses confessionnaux; c'est cet œil pénétrant, toujours ouvert et qui ne dort jamais; c'est cette connaissance consommée qu'elle a des faiblesses humaines, et dont le confessionnal est pour elle la grande école depuis 800 années; ce sont ses ruses et ses habiletés profondes,«ces profondeurs de Satan», comme ils parlent, a dit Saint-Jean. Apoc. 2 : 24.

Septième caractère.—Ses TROMPERIES, ses faux actes, ses faux miracles.—C'est ici un trait étonnant et sans pareil dans l'histoire. —J'aurais pu le rapporter au chef précédent; mais St.-Paul l'a si bien décrit dans sa *seconde Epître aux Thessaloniciens,* lorsqu'il a dit de «l'*Homme de Péché*», «que son avénement est selon l'efficace de Satan, en prodiges, en miracles de mensonge, et en toute tromperie d'iniquité», (2 : 9, 10), que j'ai cru devoir lui donner une place à part. C'est ici qu'il faudrait rapporter ses fausses légendes, ses faux livres, ses fausses visions, ses fausses reliques, ses médailles miraculeuses, ses fausses guérisons, ses faux actes, et très-particulièrement ses *Fausses Décrétales,* cet étonnant mensonge, qui n'eut jamais son pareil dans le monde par sa hardiesse et ses succès; puisqu'il trompa toute l'Europe durant 500 années, et qu'il a pu seul rendre possible les usurpations gigantesques des papes.

Huitième caractère. — Ses POMPES plus que royales.—Daniel nous dit (au vers. 20) que, bien que cette corne fût «la plus petite», *son apparence était plus grande que celle de ses compagnes.*—Certes, le faste des Charlemagne, des Charles-Quint, des Louis XIV, des Bonaparte, s'est élevé très-haut, mais fut-il jamais comparable à celui du Pontife romain? Il a fallu que les plus grands rois lui tinssent l'étrier, le servissent à table, (que dis-je?) se prosternassent devant lui et lui baisassent les pieds; on l'a vu même leur mettre sur la nuque ce pied superbe! Allez encore cette année le contempler au Vatican, comme je l'ai fait moi-même. Vous verrez étalé dans «la salle royale», où passent tous les ambassadeurs de l'Europe, le tableau qui représente le grand empereur Henri IV, nu devant Grégoire VII. Vous verrez, dans un autre tableau, l'héroïque et puissant empereur Frédéric Barberousse, sur ses genoux et sur ses coudes, devant le pape Alexandre III, dans la place publique de Venise: le pied du pape est sur son épaule; son sceptre, jeté là par terre; et, sous le tableau, ces mots: «*Fredericus supplex adorat, fidem et obedientiam pollicitus!* (1)—Il faut avoir vu de ses yeux ce roi-prêtre dans ses palais et ses basiliques, pour se faire une idée de ses pompes, et pour comprendre tout le sens de ces paroles de Daniel: *Son apparence était plus grande que celle de ses compagnes.*—Quel est le roi de l'Occident qui se soit jamais fait porter comme lui sur les épaules des hommes, entouré de plumes de paon? On l'encense comme une idole; on se prosterne à deux genoux devant lui, on baise la pantoufle de ses pieds; on l'adore! *Venite, adoremus!* (2) s'écrient les cardinaux en se rendant auprès de lui.— Le pape actuel faisait encore vendre dans Rome, cette année, parmi ces nombreuses médailles que les pontifes ont fait successivement frapper, pour écrire sur le bronze les fastes de leur histoire, une médaille que je tenais il y a peu de jours dans mes mains et où vous lisez ces mots, au-dessus de l'effigie d'Adrien VI couronné par ses cardinaux : «*Quem creant, adorant!* (3)»—Que de fois, en le voyant de mes yeux au milieu de ses pompes, n'ai-je pas entendu retentir en mon âme cet oracle du Saint-Esprit: «*Il s'assiéra comme un Dieu dans le temple de Dieu, voulant passer pour un Dieu.*»

Neuvième caractère.—Son LANGAGE, ses grandes paroles.—La petite corne *avait une bouche* (a dit Daniel), *et cette bouche proférait de grandes choses.*—Il paraît même que rien, dans la vision, ne frappa plus vivement le prophète que la violence, la superbe fierté et la haine de ce langage. Il en exprime plus d'une fois son étonnement: *Et*

(1) Frédéric supliant adore, ayant promis foi et obéisance.

(2) Venez, adorons.

(3) Ils adorent celui qu'ils créent.

je me rendis attentif (dit-il au verset 10), *à cause de la voix des grandes paroles que cette corne proférait:—Et je voulus savoir la vérité* (ajoute-t-il, aux versets 19 et 20), *touchant cette bouche qui proférait de grandes choses.*—Certainement, Messieurs, il suffirait de ce trait tout seul pour caractériser le Pontife de Rome.—Que répondrait, dans un de nos colléges, le moindre écolier de l'histoire, quand on lui demanderait: Quel a été sur la terre, à le chercher dans tout le cours des 900 ans du moyen âge, et des 400 ans de l'histoire moderne, le pouvoir qui n'a cessé de remplir le monde du bruit de ses grandes paroles, paroles de menace, paroles d'orgueil, paroles de commandement, paroles de malédiction et aussi paroles de feu, pour ordonner à tous les peuples de son obédience des expéditions lointaines et des guerres d'extermination? Est-il un écolier qui ne se hâte de répondre: C'est le pape; ce ne peut être que le pape!—Par cet endroit donc, le pape est sans pareil dans l'histoire des hommes.—Pendant 1200 années, la terre a retenti de ses grandes paroles: paroles de menace et d'anathème; lui-même les appelle «des foudres»; Grégoire XVI, aujourd'hui régnant, quand il en parle dans son livre «sur les triomphes de l'Eglise», empruntant le langage d'un Jupiter, dit encore qu'*il les fulmine;*—paroles de commandement et de violence: il interdit les rois, il les condamne, il les dépose, il les maudit; paroles de haine et d'homicide: durant deux siècles il renversa sur l'Asie, par ses croisades, toutes les nations de l'Occident; il détruisit plus tard l'empire chrétien des Grecs; il accomplit ensuite, pendant 27 ans, par des croisades de chrétiens contre chrétiens, l'extermination du midi de la France;—paroles d'orgueil: tous les historiens, croyants ou incrédules vous diront également que, par ses grandes paroles, le Pontife n'eut jamais son pareil sur la terre.—Combien Daniel n'avait-il donc pas raison de dire: *Je regardais à cause de la voix des grandes paroles que cette corne proférait.*

Dixième caractère.—La DURÉE DE CE LANGAGE.—D'après Daniel, il doit aller jusqu'à la venue du Fils de l'homme sur les nuées du ciel; et vous le voyez, Messieurs, il dure encore!—Qui l'eût pu croire à l'avance, qu'en Europe, après tant de civilisation, après la bienheureuse Réformation, après mille deux cents années de scandale, un roi-prêtre dans Rome, pourrait continuer impunément un tel langage au milieu des nations?—Dieu est grand!

(FIN DU CHAPITRE III.)

Remarques.—Odoacre fonda le royaume des Hérules en Italie, l'an 476 ap. J.-C. Théodoric, celui des Ostrogoths, en Italie, l'an 487 ap. J.-C. Alboin fonda le royaume des Lombards en Italie, l'an 568 ap. J.-C.

LES FAUSSES DÉCRÉTALES.—On désigne sous ce nom une collection de prétendues lettres papales. Elles furent d'abord employées au neuvième siècle, et Isidore de Séville, qui mourut l'an 636, passe pour les avoir collectionnées. Durant le moyen âge, elles furent généralement considérées comme véritables, mais au seizième siècle, les centuriateurs de Magdebourg, et d'autres historiens protestants démontrèrent d'une manière si conclusive la fausseté des décrétales, qu'elles ne furent dès-lors plus admises même par les écrivains catholiques. Il a été établi avec certitude qu'elles furent écrites entre les années 829 et 857.

L'objet de ces *décrétales*, comme elles furent appelées, fut de persuader au peuple, que dans les premiers âges de l'Eglise, les évêques de Rome possédaient la même influence et la même autorité spirituelle que celles qu'ils exercèrent au milieu des ténèbres du neuvième siècle. Les *décrétales* sont écrites dans le dialecte barbare du huitième et neuvième siècle, mais elles ont la prétention d'avoir été écrites par les premiers évêques de Rome, et elles font parler ces évêques avec toute l'arrogance et la hauteur des papes les plus ambitieux et les plus altiers.

CAUSE NATURELLE
—DES—
TREMBLEMENTS DE TERRE.

PAR M. D.-T. TAYLOR.

> C'est de la terre que sort le pain, et au-dessous elle est renversée comme par le feu. Job 28:5.

LA terre habitée par les hommes a, dit-on, la forme d'un globe d'environ 8000 milles de diamètre, et de 25000 milles de circonférence, suspendue dans l'espace. «sur le vide» (Job 26:7), tournant une fois sur son axe chaque 24 heures, se mouvant à travers les profonds abîmes de l'espace en un orbite annuel autour d'un grand soleil central, à raison de 19 milles par seconde; les trois quarts de sa surface sont couverts par de grands océans, et 50,000,000 de milles carrés, seulement un quart de sa surface, sont occupés par les terres, et la plupart de ces terres sont désertes et montagneuses, stériles et non habitables.

De plus, la science moderne enseigne que ce globe est une énorme «bombe terrestre». La majorité des géologues prétendent pouvoir démontrer que toute la partie intérieure cachée, sauf environ 10 ou 15 lieues de la surface, est une masse incandescente, à l'état de fluide, sans cesse agitée, et roulant çà et là ses vagues furieuses, siècle après siècle, cherchant incessamment, avec une terrible force d'expansion, une issue pour répandre ses éléments ignés sur la surface de la terre et dans l'atmosphère.

Sur cette pellicule rocheuse, ou surface extérieure, habite une race de mortels déchus et coupables, au nombre d'environ treize cent millions; la mince cloison, les séparant de l'enfer mystérieux sous leurs pieds, n'est, en comparaison du diamètre terrestre, que la 400me partie de ce diamètre.(*)

Faits saisissants! Conclusion alarmante! Y a-t-il rien d'étonnant à ce que la croûte terrestre tremble, balloîte, ondule perpétuellement sous nos pas? Y a-t-il quelque chose d'étonnant à ce que les montagnes volcaniques fument, tremblent et brûlent dans leur effort à vomir les lacs incandescents qui sont dans l'intérieur? Y a-t-il quelque chose d'étonnant à ce que de grandes villes, et des contrées entières, et des villages populeux, et des multitudes de créatures humaines, qui se meuvent sur cette surface dangereuse soient de temps à autre, frappés de destruction et, frémissant de crainte, engloutis dans la ruine?

Y a-t-il rien d'étonnant à ce que des gens serieux aient, dès les premiers âges, attendu une convulsion finale, effrayante, et un jour embrasé? N'est-ce pas une chose plus étonnante qu'un tel jour ne soit pas arrivé plus tôt? Et à quelle puissance restrictive les mortels ainsi situés sont-ils redevables de ce long délai, si ce n'est à un Dieu tout-puissant, sage, bon et miséricordieux, qui supporte patiemment ses enfants rebelles, et qui tient le globe et tout l'univers dans la paume de sa main?

(*) NOTE—D'autres pensent que la plus grande partie de l'intérieur de la terre est solide, mais qu'il y a de grands lacs de feu souterrains.

La discussion et la philosophie de ces terribles agitations terrestres, appelées tremblements de terre, appartiennent plus proprement, pourrait-on penser, au domaine de la physique et de la science géologique, plutôt qu'à une investigation scripturaire, mais un phénomène si souvent noté et marqué par les écrivains sacrés, ne peut être négligé par les chrétiens et rejeté dans la sphère d'une sagesse mondaine, comme si ce fût simplement une affaire de spéculation, qui ne fasse pas partie de la révélation de Dieu. Toute vraie science est d'accord avec la Bible et avec l'Auteur de la Bible. Il est parlé de ces secousses et tremblements de notre planète environ cinquante fois dans l'Ancien et le Nouveau Testament, étant présentés de la manière la plus frappante, dans les paroles inspirées des saints hommes qui les notèrent et les prédirent comme des actes de Jéhovah, des démonstrations de sa puissance, des inflictions de ses jugements, des signes des mauvais jours, comme l'accompagnement de changements nationaux Ils doivent être particulièrement regardés par l'Eglise de Christ comme des signes de la fin prochaine et comme des indices de la dissolution physique et du renouvellement prochain de notre monde habitable.

Il importe peu que des causes secondaires produisent des tremblements de terre. Tout ce qui est animé ou inanimé dans la nature aussi bien que les anges autour du trône ne sont que des serviteurs de Dieu et des messagers, et dans la Bible, tous les actes accomplis par ses agents sont attribués à Dieu lui-même. Les tremblements de terre et les convulsions atmosphériques ne sont que des crises d'un globe caduc, se tordant sous la malédiction de son Créateur, à cause du péché. Gen. 3:17.

Ce sont les soupirs d'une création gâtée et en travail (Rom. 8:19–23), désirant d'être délivrée du pouvoir de Satan qui a produit cette immense ruine et qui, depuis la chute de l'homme et la perte d'Eden, a fait de l'air le siége de sa royauté (Eph. 2:2), du monde, son royaume (Mat. 4:8; Luc 4:5, 6), et de toute la famille humaine ses serviteurs et vassaux (1 Jean 5:19), et qui règne par la permission de Dieu comme «prince de ce monde», [grec cosmos] (Jean 16:11) et dieu de ce siècle [grec aionos]. 2 Cor. 4:4. Et les Ecritures enseignent que toute l'histoire du monde depuis l'Eden jusqu'à la consommation est une longue et pénible domination usurpée de péché et de mal, et que le royaume de Dieu et de Christ est encore à venir. Mat. 5:10.

FÊTE DES TABERNACLES.

PAR Mme E. G. WHITE.

PREMIER ARTICLE.

TROIS fois l'année il était exigé des Juifs qu'ils s'assemblassent à Jérusalem, pour y célébrer des fêtes religieuses. Jésus ne s'était pas rendu à plusieurs de ces fêtes, à cause de l'inimitié des Juifs. Lorsqu'il déclara, dans la synagogue qu'il était le pain de vie, plusieurs de ceux qui l'avaient suivi apostasièrent et se joignirent aux Pharisiens pour le surveiller et espionner ses mouvements, dans l'espérance de découvrir quelque prétexte pour le condamner à mort.

Les fils de Joseph, qui passaient pour les frères de Jésus, furent très-affligés de la désertion d'un si grand nombre de disciples, et, comme la fête des Tabernacles approchait, ils le pressèrent de monter à Jérusalem, de présenter ses réclamations devant les gou

verneurs et faire valoir ses droits, s'il était véritablement le Messie.

Jésus leur répondit avec une dignité solennelle: «Mon temps n'est pas encore venu; mais le temps est toujours propre pour vous. Le monde ne vous peut haïr; mais il me hait, parce que je rends ce témoignage contre lui que ses œuvres sont mauvaises. Pour vous, montez à cette fête; pour moi je n'y monte pas encore parce que mon temps n'est pas encore venu.» Le monde aime ceux qui lui ressemblent; mais le contraste entre Christ et le monde était trop marqué; il ne pouvait y avoir accord entre eux. Ses enseignements et ses censures contre le péché attiraient la haine du monde contre lui. Notre Seigneur savait ce qui l'attendait à Jérusalem; il savait que la malice des Juifs réussirait bientôt à le faire mourir; et ce n'était point à lui à hâter cet événement en s'exposant prématurément à leur haine sans scrupule. Il devait attendre patiemment que son temps fût venu.

Au commencement de la fête des Tabernacles, on remarqua l'absence de Jésus et on s'en entretenait. Les Pharisiens et les gouverneurs attendaient sa venue avec impatience, espérant avoir une occasion de le condamner par ses paroles ou ses actions. Ils demandaient avec empressement: «Où est-il?» Mais personne ne le savait. Alors une dispute s'éleva parmi le peuple concernant Jésus. Les uns le défendaient noblement, comme un envoyé de Dieu, tandis que d'autres l'accusait amèrement d'être un séducteur du peuple.

Pendant ce temps, Jésus était tranquillement arrivé à Jérusalem. Il avait choisi une route qui n'était point fréquentée, afin d'éviter ceux qui se rendaient à Jérusalem de toutes les parties du pays. Au milieu de la fête, au plus fort de la dispute qui le concernait, Jésus traversa tranquillement la cour du temple et se tint devant le peuple comme celui qui possède une autorité incontestable. L'apparition soudaine et inattendue de celui qu'ils croyaient ne pas oser se montrer parmi eux, en présence des principaux sacrificateurs et des gouverneurs, remplissait le peuple d'un si grand étonnement que le calme succéda tout à coup aux vives discussions dans lesquelles ils étaient engagés. Ils étaient étonnés de son maintien digne et courageux, au milieu d'un si grand nombre d'hommes puissants qui recherchaient sa vie.

Debout au milieu de la foule dont tous les yeux étaient fixés sur lui, il parla au peuple comme aucun homme ne l'avait fait jusque là. Sa science était plus grande que celle de tous les savants parmi les sacrificateurs et les anciens, et il assumait une autorité qu'ils n'avaient jamais essayé de prendre. Ces hommes mêmes qui, peu auparavant étaient animés d'une si grande haine, et qui étaient prêts à se jeter sur Christ à la première occasion, écoutaient alors ses paroles comme s'ils eussent été suspendus à ses lèvres, et se sentaient impuissants à lui nuire. Il était l'attraction du moment; tous les autres intérêts étaient oubliés. Les cœurs de tous tressaillaient d'admiration à mesure qu'ils entendaient ses divines Paroles.

Son discours montrait qu'il connaissait la loi dans toutes ses parties, et interprétait clairement les Ecritures. Ils se demandaient les uns les autres: «Comment cet homme sait-il les Ecritures, ne les ayant point apprises?» Quelques-uns connaissant moins sa jeunesse demandaient dans quelle école il avait été instruit. Finalement, les gouverneurs recouvrèrent assez de présence d'esprit pour lui demander par quelle autorité il enseignait ainsi le peuple. Ils cherchaient à détourner l'attention du peuple de Jésus, pour l'attirer sur la question de savoir s'il avait le droit d'enseigner, et pour rappeler leur propre importance et leur autorité. Mais la voix de Jésus répondit à leur question avec une puissance saisissante: «Ma doctrine n'est pas de moi, mais elle est de Celui qui m'a envoyé. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine est de Dieu, ou si je parle de mon chef. Celui qui parle de son chef cherche sa propre gloire; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé est digne de foi, et il n'y a point d'injustice en lui.»

Jésus déclare ici que son Père céleste est la source de toute force et le fondement de toute sagesse. Aucun talent naturel, aucune connaissance acquise ne peut suppléer la connaissance de la volonté de Dieu. Le désir d'obéir aux ordres du Seigneur dispose l'esprit et le cœur à s'informer diligemment de la vérité et à la rechercher. Il déclare que l'esprit ainsi disposé, l'homme peut discerner entre celui qui parle au nom de Dieu et celui qui parle pour sa propre gloire et dans un but égoïste. Dans cette dernière classe se trouvaient les sacrificateurs orgueilleux et les Pharisiens.

Jésus parla du sujet de la loi. Il se trouvait en présence de ces hommes mêmes qui étaient si ardents à imposer ses règles, et qui pourtant, négligeaient d'en pratiquer les principes dans leur vie. Ces personnes persécutaient Jésus qui enseignait d'une manière formelle la sainteté des commandements de Dieu et les dégageaient des restrictions insensées qu'on y avait attachées. Depuis que Jésus avait guéri un paralytique un jour de Sabbat, les Pharisiens avaient conçu la pensée de le faire mourir, et recherchaient impatiemment une occasion d'accomplir leur dessein. Jésus, pénétrant leurs intentions, leur demanda: «Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi? et néanmoins aucun de vous n'observe la loi. Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir?» Cette accusation directe alla droit aux consciences coupables des Pharisiens et des gouverneurs; mais ne fit qu'augmenter leur rage. Que cet homme humble se tînt devant le peuple et exposât les péchés cachés de leur vie, semblait une présomption trop grande pour être crue. Mais les gouverneurs, désirant cacher leurs mauvais desseins aux yeux du peuple, éludèrent les paroles de Jésus en s'écriant: «Tu es possédé du démon, qui est-ce qui cherche à te faire mourir?» Par ces paroles ils voulaient insinuer que toutes les œuvres merveilleuses de Jésus étaient faites à l'instigation d'un esprit malin. Ils souhaitaient aussi de détourner l'esprit du peuple des paroles par lesquelles Jésus avait révélé leur intention de le faire mourir.

Mais Jésus répondit et leur dit: «J'ai fait une œuvre, et vous en êtes tous étonnés. Moïse vous a ordonné la circoncision (non pas qu'elle vienne de Moïse, mais elle vient des pères), et vous circoncisez un homme au jour du Sabbat.» Jésus rappelait qu'il avait guéri un homme au jour du Sabbat et montrait que cet acte était d'accord avec la loi du Sabbat. Il faisait allusion également à la coutume parmi les Juifs de circoncire un homme un jour de Sabbat. Si c'était une chose légale de circoncire un homme au jour du Sabbat, ce devait certainement être juste de soulager un affligé, «de guérir un homme dans tout son corps le jour du Sabbat.» Il leur commanda de ne point juger selon l'apparence, mais de juger selon la justice. La hardiesse avec laquelle Jésus se défendait et interprétait l'esprit de la loi imposa silence aux gouverneurs et fit que plusieurs de ceux qui l'entendaient dirent: «N'est-ce pas celui qu'ils cherchent à faire mourir et le voici qui parle librement, et ils ne lui disent rien. Les chefs auraient-ils en effet reconnu qu'il est véritablement le Christ?» Plusieurs de ceux qui vivaient à Jérusalem et qui connaissaient les desseins du Sanhédrin contre Jésus, étaient émerveillés de la doctrine qu'il enseignait et de son maintien pur et digne, et étaient disposés à le recevoir comme le Fils de Dieu.

Ils n'étaient point imprégnés de méchants préjugés et de haine comme les sacrificateurs et les gouverneurs; mais Satan était prêt à leur inspirer des doutes et à leur faire mettre en question la divinité de cet homme d'humble origine. Plusieurs avaient adopté l'opinion que le Messie n'aurait aucune parenté avec l'humanité, et il ne leur était point agréable de penser que celui qu'ils avaient espéré devoir être un puissant roi d'Israël, était un homme qui avait une origine pauvre et obscure. Ils disaient donc entre eux: «Mais nous savons d'où est celui-ci, au lieu que quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est.» Les esprits de ces hommes étaient sourds aux prophètes qui indiquaient comment et dans quel temps Christ devait venir.

Tandis que leur esprit balançait entre le doute et la foi, Jésus, comprenant leurs pensées, leur répondit ainsi: «Vous me connaissez et vous savez d'où je suis; je ne suis pas venu de moi-même; mais celui qui m'a envoyé est véritable; et vous ne le connaissez point. Mais moi, je le connais; car je viens de sa part, et c'est lui qui m'a envoyé.» Ils prétendaient connaître l'origine de Christ, tandis qu'ils en étaient parfaitement ignorants et étaient plongés dans un aveuglement spirituel complet. S'ils avaient vécu d'accord avec la volonté du Père, ils auraient connu son Fils lorsqu'il leur fut manifesté.

Les paroles de Jésus convainquirent plusieurs de ceux qui l'écoutaient, mais la rage des gouverneurs fut augmentée par ce fait même, et ils essayèrent de se saisir de lui; «mais personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue. Cependant plusieurs du peuple crurent en lui, et disaient: Quand le Christ viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en fait celui-ci?»

Jésus se tenait au milieu de ses ennemis avec un air digne et calme, déclarant sa mission dans le monde et révélant les péchés cachés et les desseins meurtriers des Pharisiens et des gouverneurs. Quoique ces gens hautains lui eussent volontiers fermé la bouche, et quoiqu'ils eussent la volonté de le faire mourir au lieu même où il était, ils en étaient empêchés par une invisible influence qui mettait une limite à leur rage et leur disait: «Tu viendras jusque là et tu ne passeras pas plus avant.»

Les paroles de Jésus trouvèrent le chemin de bien des cœurs, et, semblables à la semence jetée dans une bonne terre, elles portèrent ensuite d'abondantes moissons. Les espions dispersés parmi la foule rapportèrent aux principaux sacrificateurs et aux anciens que Jésus acquérait une grande influence parmi le peuple et que plusieurs déclaraient déjà qu'ils croyaient en lui. Les sacrificateurs donc résolurent secrètement de faire arrêter Jésus; mais ils complotèrent de se saisir de lui lorsqu'il serait seul, car ils n'osèrent faire une telle chose en présence du peuple. Jésus devinant leur intention malveillante, leur déclara dans des paroles solennelles:

«Je suis encore avec vous pour un peu de temps, puis je m'en vais à celui qui m'a envoyé. Vous me chercherez et vous ne me

trouverez point, et vous ne pouvez venir où je serai.» Bientôt le Sauveur du monde devait trouver un refuge loin de la persécution de ses ennemis, où leur mépris et leur haine ne pourraient lui nuire. Il devait remonter vers son Père, pour être de nouveau adoré des anges, et là, ses meurtriers ne pourraient jamais aller.

UNE CONVERSATION

CONCERNANT

LA DESTINÉE DE L'HOMME.

VINGT-UNIÈME SOIRÉE.

CONTRASTE ENTRE LA VIE FUTURE DES JUSTES ET CELLE DES INJUSTES.

MINISTRE.—Nous devons, cette soirée, étudier le témoignage de la Bible concernant la nature de la vie future que Dieu donnera aux justes, dans la résurrection en immortalité, et apprendre en quoi elle diffère de la vie que Dieu donnera aux méchants dans la résurrection de condamnation. Ces deux classes de gens recevront-ils la vie éternelle lorsqu'ils seront réveillés du sommeil de la mort? Les méchants vivront-ils dans l'étang de feu aussi longtemps que les justes dans la cité de Dieu?

VISITEUR.—Si les méchants doivent souffrir des peines éternelles, ils doivent être doués de la vie éternelle, lorsqu'ils ressusciteront des morts. Nous ne pouvons par conséquent pas regarder la vie éternelle comme un don spécial que Dieu fait aux justes, ni comme une partie de la récompense qui leur est promise, puisqu'elle est aussi donnée aux méchants.

MIN.—L'orgueil de l'homme le pousse à dire que toute créature humaine vivra à toujours. Mais nous avons déjà appris que Dieu ne donna point l'immortalité à l'homme lorsqu'il le créa, et nous verrons qu'à la résurrection Dieu donnera l'immortalité aux justes seuls. Dieu parle du pouvoir de vivre à toujours comme de quelque chose qui n'appartient qu'à lui et à ceux qu'il jugera dignes de la recevoir. C'est ainsi qu'il dit: «Car je lève ma main vers les cieux, et je dit: «JE SUIS VIVANT ÉTERNELLEMENT.» Deut. 32 : 40. Daniel dit que l'ange de Dieu «éleva sa droite et sa gauche vers les cieux, jura par CELUI QUI VIT ÉTERNELLEMENT.» Dan. 12 : 7. Jean parle d'un pareil serment: «Et l'ange que j'avais vu se tenant sur la mer et sur la terre, leva la main vers le ciel, et jura par CELUI QUI VIT AUX SIÈCLES DES SIÈCLES.» Apoc. 10 : 5, 6. Dans quatre autres passages, l'Apocalypse désigne Dieu le Père comme CELUI QUI VIT AUX SIÈCLE DES SIÈCLES. Apoc. 4 : 9, 10 ; 5 : 14 ; 15 : 7. Si toute créature humaine pouvait vivre à toujours, ou si tous les hommes, sans égard à leur caractère, peuvent être doués d'une vie impérissable à la résurrection, nous ne pouvons croire que Dieu revendiquerait ce pouvoir comme quelque chose démontrant sa propre grandeur.

VIS.—Ces déclarations, que Dieu vit aux siècles des siècles, ne peuvent signifier autre chose si ce n'est qu'il possède une vie qui n'aura point de fin.

MIN.—Ceux qui pensent que c'est une petite chose d'être capable de vivre à toujours n'ont jamais observé que la Bible en parle plusieurs fois comme d'une des choses pour lesquelles Dieu doit être honoré. Ainsi St.-Paul dit: «Au Roi DES SIÈCLES, IMMORTEL, invisible, à Dieu, seul sage, soit honneur et gloire aux siècles des siècles!» 1 Tim. 1 : 17. «*Qui seul possède l'immortalité*, et qui habite une lumière inaccessible que nul homme n'a vue.» 1 Tim. 6 : 16. Il est dit dans le Ps. 90 : 2: «D'éternité jusqu'en éternité, tu es et tu seras le Dieu fort.» Et dans le Ps. 102 : 28, il est dit de nouveau: «Mais toi, tu es toujours le même, et *tes années ne finiront point.*»

VIS.—Ces passages attribuent à Dieu une vie sans fin, et la présente comme une des plus grandes preuves de sa divinité.

MIN.—Maintenant nous pourrons comprendre plus facilement comment l'homme peut être mis en possession de cette vie sans fin. Dieu est la source de la vie éternelle. Christ reçoit de son Père ce trésor infini et le donne à l'homme sous certaines conditions. Ainsi il est écrit: «Car comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même.» Jean 5: 26. Cela est encore exprimé plus exactement dans 1 Jean 5 : 11, 12 : «Et voici quel est ce témoignage: C'est que Dieu nous a donné la vie éternelle; et cette vie est dans son Fils. Qui a le Fils a la vie; qui n'a point le Fils de Dieu n'a point la vie.» 1° Le Père a donné la vie éternelle à Christ, afin qu'il la donne à l'homme. 2° Ceux qui ont Christ ont la vie éternelle. 3° Ceux qui n'ont point Christ n'ont point la vie éternelle. 4° Nous pouvons comprendre ainsi clairement comment le chrétien a la vie éternelle au moment actuel, quoiqu'elle ne soit pas réellement en sa possession avant la venue de Christ. Nous avons la vie éternelle maintenant parce que nous avons Christ, et cette vie est en lui. 1 Jean 5 : 11–13 ; 1 : 1, 2 ; Col. 3 : 3, 4.

VIS.—La Bible enseigne-t-elle distinctement que le chrétien recevra la vie éternelle dans le monde à venir, c'est-à-dire après la résurrection des justes?

MIN.—Christ affirme cela de la manière la plus claire. «Il n'y a personne qui ait quitté maison ou père, mère, frères, femme ou enfants pour le royaume de Dieu qui ne reçoive beaucoup plus dans ce siècle-ci, et dans le *siècle à venir* la vie éternelle.» Luc 18 : 29, 30 ; Marc 10 : 29, 30 ; Mat. 19 : 28, 29. Il dit aussi que lorsque les justes reçoivent leur récompense au jour du Jugement, ils entrent dans la vie éternelle. Mat. 25 : 46.

VIS.—Les méchants ne recevront certainement point la vie éternelle; mais êtes-vous certain que la vie éternelle est une vie qui continue durant toute l'éternité? Christ ne dit-il pas que la connaissance de Dieu est la vie éternelle (Jean 17 : 2, 3), et que le commandement de Dieu est la vie éternelle? Jean 12 : 50.

MIN.—Ces passages ne sont point en contradiction avec l'idée que la vie éternelle signifie une vie qui n'aura point de fin. Le premier de ces textes indique le but du don de la vie éternelle, savoir que l'homme puisse connaître Dieu en demeurant en sa présence, durant des âges éternels. Le second enseigne que l'obéissance au commandement de Dieu aura pour résultat la vie éternelle. Comparez Mat. 19 : 16, 17 ; Apoc. 22 : 14 ; Luc 10 : 25–28.

VIS.—La Bible définit-elle clairement la signification de vie éternelle?

MIN.—St.-Paul nous a donné une telle définition dans Rom. 2 : 6, 7: «Qui rendra à chacun selon ses œuvres; savoir, la VIE ÉTERNELLE à ceux qui, en persévérant dans les bonnes œuvres cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité.» Trois choses réunies en une constituent la vie éternelle: 1. La gloire; 2. l'honneur; 3. l'immortalité. Nous savons donc que la vie éternelle est une vie que la mort ne peut jamais détruire, une vie qui sera remplie de gloire et d'honneur. La vie éternelle doit être sans peine ni tourment, car si elle était épuisée, quelque lentement que ce soit, par la peine, elle devrait dans le cas de tout être créé, arriver un jour à sa fin. Mais ceux qui obtiennent la vie éternelle ne peuvent plus mourir, «parce qu'ils sont semblables aux anges, et qu'ils seront enfants de Dieu, étant enfants de la résurrection.» Luc 20 : 35, 36.

VIS.—La Bible promet-elle une vie sans fin aux justes, et exclut-elle de cette promesse tous ceux qui rejettent Christ?

MIN.—Notre Seigneur parle très-distinctement de ce sujet: «C'est ici le pain de vie qui est descendu du ciel; afin que ceux qui en mangent ne *meurent pas*. Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel: si quelqu'un mange de ce pain, il vivra *éternellement*.» Jean 6 : 50, 51. Cette promesse a rapport au monde à venir. Ceux qui seront jugés dignes d'avoir part au siècle à venir vivront à toujours et ne pourront mourir. Mais les méchants sont exclus de cette promesse. Jésus ajoute encore: «Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour.» Vers. 54. Ceci signifie qu'au dernier jour il héritera la vie éternelle. «Celui qui me mangera vivra par moi.» Vers. 57. «Celui qui mangera ce pain vivra éternellement.» Vers. 58. Cette promesse sera accomplie lorsque les justes seront rendus incapables de souffrir la seconde mort. Mais tous ceux qui persévèrent dans leurs péchés sont exclus de cette promesse d'une vie qui ne finira point, et leur part sera la seconde mort. Apoc. 20 : 6 ; 21 : 8.

Christ dit de nouveau: «Si quelqu'un garde ma parole, il ne *mourra jamais*.» Jean 8 : 51. Les Juifs ne s'aperçurent pas que cette promesse se rapporte à ceux qui auront part à la résurrection en immortalité, mais ils supposaient qu'elle se rapportait à la vie présente. Ils répliquèrent: «Nous voyons bien maintenant que tu es possédé d'un démon; Abraham est mort et les prophètes aussi, et tu dis: Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais.» Vers. 52. Ils ne comprirent point que la promesse de Christ se rapporte au temps où Dieu récompensera ses serviteurs les prophètes. Apoc. 11 : 18. Tous les méchants sont exclus de cette promesse, de ne jamais souffrir la mort.

VIS.—Autrefois j'ai compris ces paroles comme les Juifs, et je ne pouvais pas expliquer la difficulté.

MIN.—Christ dit à Marthe: «Je suis la résurrection et la vie: Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. Et quiconque vit et croit en moi ne *mourra jamais*.» Jean 11 : 25, 26 (Segond). Ceci signifie qu'au dernier jour ceux qui sont morts en Christ ressusciteront en immortalité, et que ceux de son peuple qui vivront alors, seront enlevés, comme Hénoc et Elie, et ne verront jamais la mort. 1 Cor. 15 : 51, 52 ; 1 Thess. 4 : 16, 17 ; Gen. 5 : 24 ; Héb. 11 : 5 ; 2 Rois 2 : 11. Cette promesse, d'être exempts de la mort, n'est faite qu'aux justes, et tout pécheur en est exclu, et elle doit être accomplie dans le monde à venir, après la résurrection.

C'est ainsi que le psalmiste dit de ceux qui craignent Dieu: «Ceux qui cherchent l'Eternel le loueront; *votre cœur vivra à perpétuité*.» Ps. 22 : 27. Il dit des méchants qu'ils ne peuvent conserver leur vie. Vers. 30. Il dit de nouveau du juste: «Je les rassasierai d'une *longue* vie, et je leur ferai voir ma délivrance.» Ps. 91 : 16. Il est déclaré dans le Ps. 133 : 3 quelle sera la longueur de cette vie qui rassasiera le peuple de Dieu; «Car c'est là que l'Eternel a établi la bénédiction et la vie à toujours.»

VIS.—Ces témoignages sont très impressifs. Il est certain que cette vie sans fin est

promise aux justes et que tous les méchants sont exclus de cette promesse.

MIN.—L'immortalité n'est promise qu'à ceux qui la recherchent, et leur sera donnée à la résurrection des justes. Rom. 2 : 6, 7 ; 1 Cor. 15 : 51–54. La vie éternelle n'est promise qu'aux serviteurs de Dieu, et ils l'hériteront dans le monde a venir. Tit. 1 : 2 ; Col. 3 : 3, 4 ; Marc 10 : 29, 30. Ceux-là seulement qui reçoivent Christ vivront à toujours. Jean 6 : 51, 58.

VIS.—Si ces choses sont vraies, il ne peut y avoir de vie sans fin pour les méchants.

MIN.—Au jour du Jugement, les justes hériteront le royaume de Dieu, et ils y luiront comme le soleil aux siècles des siècles. Mat. 25 : 34 ; 13 : 41–43 ; Dan. 12 : 3. Mais en ce jour, les méchants seront jetés dans la fournaise ardente. Mat. 3 : 12 ; 13 : 41, 42, 49, 50. Les justes ont leurs noms écrits dans le *livre de vie*. Dan. 12 : 1 : Phil. 4 : 3 ; Apoc. 3 : 5 ; 20 : 15 ; 21 : 27 ; Esa. 4 : 3 ; Luc 10 : 20 ; Héb. 12 : 23. Mais ceux dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie seront jetés dans le lac de feu qui est la seconde mort. Apoc. 20 : 11–15 ; 21 : 8. Les justes mangeront de l'arbre de vie, et tous ceux qui mangeront du fruit de cet arbre vivront à toujours. Gen. 3 : 22–24 ; Apoc. 2 : 7 ; 22 : 14. Mais les méchants ne pourront jamais manger de cet arbre. En Dieu est la source de la vie, et de son trône sort le fleuve d'eau vive. Ps. 36 : 9, 10 ; Apoc. 22 : 1, 17. Les justes boiront librement de ce fleuve, mais les méchants ne pourront jamais l'approcher. Les méchants vivront-ils dans l'étang de feu aussi longtemps que les justes dans le Paradis de Dieu?

VIS.—Le contraste entre la vie future des justes et celle des méchants est très grand. Voulez-vous parler maintenant du *temps* où les méchants seront jetés dans l'étang de feu, et le *lieu* où cet étang est situé?

MIN.—Nous ferons, Dieu voulant, de cette question, le sujet de notre prochaine entrevue.

L'INSPIRATION DIVINE ET LES LANGUES.

LES Saintes Ecritures furent écrites par des saints hommes, parlant sous l'inspiration de l'Esprit de Dieu. «Les saints hommes de Dieu, étant poussés par le Saint-Esprit, ont parlé.» 1 Pier. 1 : 21. «Toute l'Ecriture est divinement inspirée, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger et pour instruire,» etc. 2 Tim. 3 : 16, 17. Tandis qu'il est bien probable que la langue hébraïque existait avant qu'on commençât à écrire les livres de l'Ancien Testament, les écrivains sacrés, les prophètes, ont grandement amélioré cette langue; ils ont soufflé en elle une vie nouvelle, et ainsi, sous l'influence de Dieu, ils ont été les pères de la langue hébraïque. On pourrait dire la même chose de la langue grecque, dans laquelle les livres du Nouveau Testament furent écrits, et des écrivains de l'Evangile.

Le décalogue, ou la loi morale, gravé sur des tables de pierre, écrit par le doigt de Dieu, et le pentateuque, ou les cinq livres de Moïse, sont les plus anciennes écritures du monde. Dieu fut le Créateur de la langue hébraïque. La langue écrite fut sans doute d'origine divine; le Créateur de l'univers posa la première copie, quand il écrivit les dix commandements, qui sont le grand fondement et le centre des Saintes Ecritures.

La Bible a été traduite dans plus de deux cents langues, et il est remarquable de voir comment la Parole inspirée de Dieu a perfectionné, élevé et sanctifié les langues dans lesquelles elle a été traduite, en déployant ses riches trésors et versant en elles une grande variété de termes nouveaux, et en les rendant sublimes par l'énergie d'une céleste flamme. L'inspiration divine a contribué beaucoup à transformer les langues, même par les predicateurs de l'Evangile.

Voyez, par exemple, Luther et Calvin; ils étaient les deux plus grands réformateurs de l'Europe, et chacun d'eux fut le rénovateur de la langue de son pays natal. L'un (Luther) donna une grande impulsion à la langue allemande, et l'autre à la langue française. Il y avait une langue dans ces pays, sans doute, depuis les jours de leurs premiers habitants, des «Allemands» et des «Français», avant qu'il y eût un Luther et un Calvin. En parlant du français, tous admettent que Calvin le trouva, comme Luther avait trouvé l'allemand, rude et pauvre. Il l'inspira d'une vie nouvelle; il lui donna une quantité d'expressions inconnues jusqu'alors, et une flexibilité infiniment plus grande. Et, de plus, il l'éleva et le sanctifia en y versant les trésors de l'Evangile. Il n'y a pas de moyens plus puissants pour transformer ou perfectionner une langue que celui de l'Evangile.

Vraiment, la Bible est la Parole inspirée de Dieu, la volonté de Dieu révélée à l'homme, et elle devrait être notre conseiller, notra règle de foi et de pratique. Et, de plus, soyons toujours disposés à dire: «Parle Seigneur, ton serviteur écoute», «nous ferons tout ce que l'Eternel a dit.» A. C. B.

LE PAYS DU NIL.

L'EGYPTE est une contrée qui, dans son passé comme dans son présent, nous offre un grand sujet d'intérêt. Elle est grande et mémorable par ses événements historiques. C'est la relique de l'un de ces puissants empires qui gouvernèrent l'ancien monde. Le règne glorieux des Ptolémées, les victoires des Ramesès, la splendeur voluptueuse des jours de Cléopâtre, la grandeur de son art et de sa littérature autrefois florissants, sont au nombre des plus imposants romans que renferment les anales de l'humanité.

L'Egypte lutta autrefois contre l'empire romain, aux grands jours de sa puissance. Elle produisit autrefois des guerriers, des savants, des hommes d'Etat, des artistes, des hommes de science, qui étaient comptés parmi les plus grands hommes du monde. Les philosophes et les savants n'ont pas encore cessé de déplorer la perte de cette fameuse librairie d'Alexandrie, dans les feuillets de laquelle étaient entassées les connaissances précieuses des âges écoulés.

Dans l'histoire biblique aussi, l'Egypte fut la scène où se passèrent plusieurs des événements les plus importants de l'Ancien Testament. Ne serait-ce qu'à cause de l'histoire de Joseph et de celle de la fuite des parents de Jésus, l'Egypte serait toujours un lieu sacré dans la mémoire du chrétien.

Dans sa position présente, l'Egypte intéresse à plusieurs égards. Les nobles monuments de son ancienne grandeur, ses sphinx et ses pyramides, ses ruines de Memphis, ses tours, ses hiéroglyphes et ses obélisques, sont considérés avec surprise et embarrassent même les savants modernes par le mystère de leur construction et la grandeur de leur ruine. Le Nil, avec son pittoresque Delta, ses bords sans pluie, son inondation annuelle, son cours large et régulier descendant des étranges régions «du noir continent», sa végétation tropicale, est une rare curiosité, même parmi les fleuves historiques.

Dans ce moment même aussi, l'Egypte présente un nouvel intérêt, comme centre d'événements sérieux et alarmants. La décadence de ce merveilleux pays a été en proportion de sa grandeur primitive. Il y a longtemps qu'il devint une province de l'empire turc. Dernièrement il a joui d'une sorte d'indépendance et a été gouverné par des princes du pays, portant le titre de khédive, dont la succession était héréditaire, mais le gouvernement est méprisable. L'Egypte a été longtemps en proie à l'ignorance, à la corruption, aux intrigues politiques, à la prodigalité, à la paresse, à la tyrannie et à l'esclavage. Il a été sujet aux révolutions excitées par les ambitions personnelles. Sa condition de dégradation et de désespoir est au-dessus de toute description.

Le principal intérêt qui se rattache aux récents événements, ne repose pas sur la condition des choses en Egypte même, mais sur le fait que l'Egypte est comprise dans la question d'Orient, et excite les ambitions rivales des puissances européennes.

Le khédive actuel s'appelle Tewfik, et, comme la plupart de ses prédécesseurs, est faible, indolent, adonné aux plaisirs et dépensier. Un jeune Arabe ambitieux, Arabi-Pacha, a essayé, avec l'aide de l'armée, de déposer Tewfik et d'établir un gouvernement qui repousserait toute intervention étrangère. La querelle existant entre Arabi et Tewfik est de peu d'importance en elle-même. L'un est probablement aussi mauvais que l'autre; tous deux gouverneraient assez mal.

Mais l'Angleterre et la France ont convenu, pour des raisons politiques à elles, de maintenir Tewfik sur le trône. L'intérêt de l'Angleterre en Egypte repose simplement sur le fait que le canal de Suez traverse le pays. Ce canal est le plus court chemin, par eau, pour se rendre aux Indes. L'intérêt de la France est plutôt financier. L'Egypte doit de grandes sommes d'argent aux Français. Ainsi chacune de ces puissances désire jouer un rôle en Egypte pour favoriser ses intérêts particuliers.

Voilà pourquoi la rébellion d'Arabi a engagé l'Angleterre et la France à envoyer des flottes dans les eaux égyptiennes; et toute l'Europe est dans l'excitation à cause des troubles qui ont eu lieu dans le pays du Nil.

La condition des affaires est sans doute remplie de périls pour la paix de l'Europe. L'Angleterre et la France, quoique agissant ensemble pour le moment, sont jalouses de l'influence l'une de l'autre en Egypte. Des autres puissances regardent avec méfiance les flottes coalisées dans la Méditerranée. Quelle sera la fin de ces troubles, personne ne peut le prédire. Mais il est clair que tôt ou tard, l'Egypte doit tomber sous le contrôle de l'une ou l'autre des grandes puissances militaire de l'Europe.

VOYAGE DE PAUL, DE TROAS A ASSOS.

PAR M. W.-H. LITTLEJOHN.

EN l'absence de tout témoignage positif que Christ ou les apôtres changèrent le Sabbat du septième jour au premier jour de la semaine, il pourrait sembler que tout effort pour montrer qu'un tel changement a eu lieu est inutile. De même, il est difficile de croire que Dieu ferait un changement d'une si grande importance pratique que celui du changement du Sabbat, sans nous donner l'assurance la plus positive, non-seulement que le premier jour de la semaine est devenu un jour de repos, mais aussi que la sain-

teté avait été enlevée du septième jour de la semaine qui avait été imposée auparavant par un commandement positif. Malgré la difficulté de la situation, les observateurs du premier jour ont quand même, avec un zèle digne d'une meilleure cause, fouillé les récits du Nouveau Testament pour essayer de montrer que les apôtres avaient coutume d'observer le premier jour de la semaine. Ils essaient de faire ceci en montrant qu'ils avaient l'habitude de se réunir en ce jour pour le culte. Il nous semble que leurs laborieux efforts seront parfaitement vains aux yeux de toute personne impartiale.

D'abord ce n'est point le plan ou but de Dieu, dans cette dispensation, de nous imposer des doctrines n'ayant pour fondement qu'une habitude des apôtres à l'égard même de laquelle il y aurait du doute.

Jésus déclare que la parole qu'il a annoncée jugera les hommes au dernier jour. Jean 12 : 48–50. Paul, de nouveau, répète ce sentiment dans la déclaration que «toute l'Ecriture est divinement inspirée, utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice; afin que l'homme de Dieu soit accompli et parfaitement propre pour toute bonne œuvre.» Nous apprenons par ce qui précède que nous devons être jugés par ce qui est écrit, et non point par ce qui n'est pas écrit; et de même, que toutes les paroles qui sont écrites peuvent nous rendre parfaitement propres pour toute bonne œuvre. Quoi qu'il en soit, ignorant pour le moment l'absurdité de l'idée qu'il est possible d'affirmer le changement du Sabbat d'après ces passages qui mentionnent simplement le fait que des assemblées eurent lieu quelquefois le premier jour de la semaine aux temps apostoliques, considérons aussi favorablement que possible les efforts de nos adversaires pour défendre leur doctrine. S'ils sont sincères, ils conviendront avec nous que, si nous devons nous appuyer sur la coutume des apôtres, cette coutume doit être prouvée de la manière la moins équivoque. Ceci étant accordé, et jugeant aussi avantageusement que possible les efforts de nos adversaires, voyons ce qu'ils ont réellement prouvé. Si nous leur donnons toute la latitude qu'il leur est possible de demander, nous trouverons que, entre la crucifixion de Christ et la fin de la période comprise dans le livre des Actes, il y a juste trois premiers jours de la semaine spéciaux, où il soit dit que des assemblées religieuses eurent lieu. Ce sont: le jour de la résurrection de Christ (Jean 20 : 19), le dimanche suivant (Jean 20 : 26), et le premier jour de la semaine mentionné dans Actes 20 : 7.

Nous rappelant maintenant le fait que le premier et le dernier de ces jours sont séparés par 28 années, nous trouvons le fait saisissant que la coutume apostolique, d'observer le premier jour dépend, pour autant qu'il s'agit d'assemblées *ad hoc,* du fait que, suivant le récit biblique, ils se réunirent pour le culte trois fois parmi 1456 premiers jours. Le lecteur verra que ceci est correct en multipliant 28, le nombre des années qui interviennent entre la résurrection de Christ et la réunion de Troas, par 52, le nombre de premiers jours qu'il y a dans l'année. Il s'apercevra aussi que la prédication d'une coutume apostolique basée sur un tel récit aura nécessairement un insuccès complet. Aucune personne intelligente, avec le fait devant elle, ne peut soutenir sincèrement, un seul instant, qu'un tel récit puisse jamais avoir été donné comme base d'un argument établissant une coutume de la part des apôtres, de sanctifier le premier jour de la semaine.

Nous pourrions nous arrêter ici; ou, si on le juge bon, nous pouvons montrer que dans aucun de ces trois jours mentionnés il n'y eut une assemblée religieuse, sauf en celui dont il est parlé dans Act : 20 : 7. En faisant cela nos adversaires n'auraient plus qu'un seul premier jour, d'entre les 1456 jours, où suivant eux il y a dû avoir des services religieux.

Si l'on répliquait à ce qui précède que dans 1 Cor. 16 : 1, 2, il est fait allusion à des services le premier jour de la semaine, nous répondrions que tel n'est pas le cas. M. J.-W. Morton, missionnaire américain à Haïti, en comparant soigneusement huit versions de la Bible en différentes langues, aussi bien que par la signification des termes originaux dans le grec, a montré que c'était à la maison et non à la synagogue, ou lieu de culte, qu'il s'agissait de mettre à part de l'argent pour le service de Dieu. Il a ainsi enlevé à la controverse toute sa force, car ce passage ne peut avoir de valeur pour nos adversaires, que s'ils peuvent montrer qu'il s'agissait de donner dans un lieu de culte.

Enfin, ayant vu que l'argument des défenseurs du premier jour qui s'appuient sur une coutume apostolique tombe à la première épreuve, même si nous leur accordions que les trois jours en question eussent été consacrés par les disciples pour des assemblées religieuses, nous désirons appeler leur attention sur un fait significatif dont il est parlé dans le 20me chapitre des Actes. Nous admettons volontiers que dans ce chapitre nous avons le récit d'une assemblée qui eut lieu le premier jour de la semaine. Nous admettons aussi que Paul prêcha en cette occasion et distribua la Cène. Mais qu'on n'infère pourtant point de cela, que nous admettons qu'il y ait dans ces faits quelque preuve que Paul ou l'Eglise de Troas regardât le jour comme sacré. Des assemblées religieuses ont lieu fréquemment pendant les jours ordinaires. Par exemple, le jeudi soir est souvent consacré à des assemblées de prière, et, malgré cela, personne ne soutiendrait un seul instant que le jour lui-même possède quelque degré de sainteté.

De plus, jeudi fut le jour de l'ascension. Act. 1 : 9–11. En cette occasion, cinq cents frères furent assemblés, et le Seigneur leur parla. Mais quelqu'un en déduirait-il que, pour cette raison, l'Eglise primitive regardait le jeudi comme un jour saint? La réponse est que telle n'est pas l'opinion des hommes intelligents. Par un raisonnement semblable, nous arrivons à la même conclusion à l'égard de l'assemblée dont il est parlé dans Act. 20 : 7.

L'apôtre avait été là pendant plusieurs jours. Sans doute, il leur avait parlé tous les jours pendant lesquels il demeura dans leur ville. La dernière assemblée qu'il tint avec eux fut pendant le soir. Ce fut l'occasion de rompre le pain, parce que c'était la dernière assemblée avant son départ. Le récit est aussi donné en plein, afin de raconter le miracle accompli par Paul, qui rendit la vie à Eutyche qui tomba de la fenêtre pendant le discours de Paul et fut tué. Ces faits, disons-nous, fournissent des raisons suffisantes pour la tenue d'une assemblée le soir du premier jour de la semaine, et pour la place qui est donnée à ce récit dans le livre des Actes. Pour prouver, hors de toute dispute, que les disciples ne s'assemblèrent pas à Troas le soir en question, parce qu'ils avaient quelque idée que le premier jour de la semaine était plus sacré qu'aucun autre, nous présentons les faits suivants:

1. Le Sabbat du Seigneur, aussi bien que les autres jours de la semaine, selon la Bible, commence au coucher du soleil. Deut. 16 : 6; Lév. 23 : 32; Marc 1 : 32.

2. L'assemblée en question eut lieu au moment que nous appelons samedi soir, car elle eut lieu dans cette partie du jour où l'on a besoin de lampes; or, suivant la coutume des Juifs, ce premier jour se terminait au coucher du soleil le dimanche soir, prouvant ainsi que la partie obscure du jour, alors qu'on employait les lampes, tombait entre le coucher du soleil au samedi soir, et le lever du soleil au dimanche matin.

3. Paul commença donc à prêcher le samedi soir, son assemblée continuant jusqu'au dimanche matin.

4. Au dimanche matin, Luc et les autres disciples rejoignirent leur vaisseau et partirent pour Jérusalem, dirigeant le bateau autour du cap Lectum, pour aborder à Assos, (une distance de treize lieues) où ils devaient reprendre Paul.

5. En ce même dimanche matin, Paul se rendit à pieds de Troas à Assos, à travers la presqu'île qui se termine au cap Lectum, une distance d'environ six lieues. Act. 20 : 13, 14.

Considérant ce qui précède, que devient la théorie de ceux qui basent la sainteté du premier jour sur le récit d'Act. 20? La réponse saute aux yeux. Ce chapitre montre non-seulement la futilité de la théorie que les apôtres avaient l'habitude de s'assembler pour le culte le premier jour de la semaine; mais il démolit pour toujours la doctrine que ce jour était regardé par eux comme un jour sacré. Ceci paraîtra encore plus évident lorsque nous nous rappellerons que l'apôtre Paul, comme grand apôtre des Gentils, et dont il nous est dit de suivre l'exemple (1 Cor. 4 : 14, 15), n'aurait jamais permis qu'on le plaçât dans le récit biblique, comme un violateur du Sabbat. Tel apparaît-ce pourtant, et tel fut-il certainement, si le premier jour de la semaine était un jour saint en l'an 58 de notre ère, année de l'assemblée de Troas.

Aucun effort de logique, quelque ingénieux qu'il soit, ne peut mettre de côté le récit de ce chapitre. Il n'existe point de nom distingué qui puisse détruire la force de son témoignage. Paul fit un voyage à pieds, d'environ six lieues, le dimanche, pendant que les disciples mettaient à la voile et parcouraient deux fois la même distance ce même jour. Prétendre que le Seigneur voulait d'abord changer le Sabbat du septième au premier jour de la semaine, sans nous donner une déclaration positive à cet effet, nous laissant supposer ce changement de la pratique des apôtres, pour être glané dans les pages du Nouveau Testament, et faire ensuite que le récit du voyage de St.-Paul et de ses compagnons en ce jour soit mis en évidence comme il l'est dans ce 20me chapitre des Actes, est trop absurde pour être admis un seul instant. Sous le poids d'un tel témoignage, les théories de nos adversaires sont écrasées, tellement qu'il n'est pas besoin de revenir là-dessus.

S'il devait s'élever un doute dans l'esprit de quelqu'un sur ce que le voyage de Paul et des disciples eut réellement lieu le premier jour de la semaine, nous les inviterions à lire les lignes suivantes, sorties de la plume du doyen Howson. Cet écrivain distingué est membre du comité anglais pour la révision de la Bible, et comme c'est un ferme croyant à la sainteté du premier jour de la semaine, sa capacité aussi bien que son opposition à nos vues seront admises par tous. Voici ses paroles:

«L'esprit rempli d'émotion et de reconnaissance par ce signe merveilleux de la puissance et de l'amour de Dieu [savoir la résurrection d'Eutyche], ils célébrèrent la fête de l'Eucharistie. L'acte de la sainte

communion s'unissait, selon l'usage des temps apostoliques, à un repas en commun; et St.-Paul prit alors quelques rafraîchissement après le travail pénible de ce soir, et continua sa conversation jusqu'au lever du jour.

«C'était alors le moment où la congrégation devait se séparer. Le vaisseau allait mettre à la voile, et les compagnons de voyage de Paul partirent pour se rendre à bord.

«Pourtant, tout était arrangé de manière que l'apôtre lui-même pût rejoindre le vaisseau à Assos, qui n'était éloignée que d'environ six lieues par route directe, tandis que le voyage autour du cap Lectum était environ deux fois plus long. Lui donc passa encore quelques précieuses heures avec les chrétiens de Troas; et ils profitèrent avec avidité de son discours, à cause de son prochain départ; et nous pouvons supposer que l'impression produite dans de telles circonstances et avec le souvenir de ce qu'ils avaient vu pendant la nuit ne devait jamais s'effacer de leur mémoire.

«Le temps était arrivé où Paul devait partir. Le vaisseau a pu arriver à Assos avant lui; et quelque fût l'influence qu'il pût avoir sur les marins, il ne pouvait renvoyer plus longtemps de partir. Il se hâta donc de sortir par la porte du sud, passa par les sources chaudes, . . et traversa les sauvages cours d'eau qui arrosent la partie occidentale de l'Ida. . . . Nous avons rarement l'occasion de penser à l'apôtre dans ses heures de solitude, mais de telles heures ont dû être recherchées et appréciées par celui qui tirait toute sa force de la communion avec Dieu, et surtout au temps où, comme dans ce voyage, il avait profondément conscience de sa faiblesse, étant rempli de pressentiments de souffrances. . . . . Et l'apôtre chercha et obtint sûrement la force et la paix du Rédempteur, comme il poursuivait son chemin isolé, *ce dimanche après-midi*, au printemps, parmi les forêts de chênes et les rivières de l'Ida.

«Il ne semble pas qu'il se soit arrêté à Assos. Il entra par la Voie Sacrée, parmi les tombes célèbres et, traversant l'ancienne porte, arriva immédiatement au port. Nous pouvons supposer que le vaisseau avait déjà abordé et attendait lorsqu'il arriva; ou qu'il le vit approcher à l'ouest, à travers le canal, entre Lesbos et la terre ferme. Il s'embarqua sans délai, et les marins grecs et les missionnaires apostoliques continuèrent leur voyage.»—*Conybeare and Howson's Life and Epistles of Paul.* — Pages 594–596.

LE SECOND AVÉNEMENT.

PAR M. J.-H. WAGGONER.

IL existe la plus parfaite harmonie entre les enseignements du livre de l'Apocalypse et l'enseignement que nous avons tiré de Mat. 24. Nous en référons particulièrement aux sceaux des chapitres 5 à 8. Dans les onze premiers chapitres de l'Apocalypse, il y a trois chaînes prophétiques de sept anneaux chacune, qui embrassent toute la dispensation évangélique. Les chapitres 2 et 3 contiennent les lettres aux églises. Ceci embrasse l'histoire de l'Eglise de Dieu depuis le premier siècle jusqu'à la venue du Fils de l'homme, pour rassembler les siens dans son royaume. Les sept trompettes des chap.8–11 comprennent à peu près la même période, mais donnent une histoire des nations de la terre dans leurs luttes les unes avec les autres. Les sept sceaux des chap. 5–8 sont les intermédiaires entre les autres chaînes prophétiques, donnant une histoire qui n'est ni celle de l'Eglise, ni celle des nations séparément, mais une histoire de l'Eglise dans ses rapports et ses luttes avec les nations impies de la terre. Toutes ces prophéties se terminent ensemble au Jugement, au commencement du jour de la colère de Dieu, à moins que la dernière trompette, le troisième malheur puisse arriver sur la terre après que les saints auront été enlevés à la rencontre du Seigneur en l'air. On ne peut raisonnablement douter que ces trois chaînes prophétiques s'étendent jusqu'au prochain jour de récompense et de rétribution.

Au chap. 6, les signes dans le soleil, la lune et les étoiles sont placés sous le sixième sceau, ce qui atteint jusqu'à la fin des temps, car le septième sceau n'annonce que quelques faits qui se rattachent au moment de l'avénement du Seigneur. Nous voyons aussitôt l'harmonie qui existe entre ceci et le temps de l'apparition des signes de Mat. 24. Dans Apoc. 6, après l'obscurcissement du soleil, de la lune et des étoiles, nous lisons que le ciel se retira comme un livre que l'on roule, que les nations de la terre essayaient en vain de se cacher de devant la colère de l'Agneau, parce que le grand jour de sa colère est arrivé. Les mêmes faits sont donnés dans Mat. 24 et exactement dans le même ordre. Le soleil et la lune sont obscurcis, les étoiles tombent, et les puissances du ciel sont ébranlées, et les tribus de la terre se lamentent, parce qu'elles voient non-seulement le signe du Fils de l'homme dans le ciel, mais elles voient le Fils de l'homme lui-même, venant sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande gloire. Elles se lamentent parce que, comme le dit Jean, le grand jour de sa colère est venu.

Paul dit aussi dans 2 Thess. 1, qu'il viendra pour exercer la vengeance contre ceux qui ne connaissent pas Dieu et n'obéissent pas à l'Evangile. Mais l'Agneau n'exerce pas la vengeance avant d'avoir cessé de plaider et d'intercéder pour les pécheurs. Au jour dont parle ces prophéties, son intercession pour les pécheurs aura cessé, car le «grand jour de sa colère» sera venu. Aucun d'eux ne fera appel à la miséricorde divine, car ils comprendront que le temps qui leur a été accordé pour rechercher le salut est achevé, et que le temps où la miséricorde leur a été offerte est passé. Alors, ils ne cherchent plus qu'à se cacher de sa terrible présence. Et dans Apoc. 14, après que l'avertissement du troisième ange a été donné, le Fils de l'homme apparaît, et la moisson de la terre est moissonnée, et les méchants sont rassemblés comme de l'ivraie pour être brûlés, (Mat. 13) ou comme les «grappes de la vigne de la terre», pour être jetés dans la grande cuve de la colère de Dieu. Quelqu'un peut-il dire que ces choses sont passées et faire profession de conserver du respect pour la Bible comme révélation?

Mais les Universalistes rejettent l'application future de ces passages, faisant profession de croire que la miséricorde et l'amour de Dieu repoussent l'exécution de la vengeance telle qu'elle est ici décrite. Et ceci est virtuellement admis par beaucoup d'autres, qui, eux aussi, nient «les flammes de feu», la venue du Fils de l'homme pour exercer la vengeance; on fait de ces expressions des figures—elles n'indiquent point du tout que de telles choses arriveront jamais. Ils ne croient pas que des méchants seront détruits—consumés racine et rameau—dans un étang de feu, et que la terre et ses éléments seront fondus par l'ardeur du feu.

Et pourtant ils admettent que Dieu se vengera en quelque manière de l'homme; mais ils ont une singulière méthode d'appliquer cette vengeance. Ils placent sur le compte des Juifs toutes les menaces directes des jugements de Dieu, dont parle la Bible. Quant aux Juifs, ces jugements s'accomplissent ou sont accomplis. Mais ils se croient si généreux et si bons qu'ils ne peuvent concilier la bienveillance inhérente à leur nature, qu'avec leur système de salut universel. Mais nous pouvons mettre en doute la nature de leur bonté, tandis qu'ils laissent librement aux Juifs toutes les menaces et les jugements de la Bible et prennent pour eux toutes les promesses et les grâces! Nous ne pouvons donc croire qu'ils sont universellement meilleurs que les Juifs. Nous ne les trouvons donc point si irrépréhensibles dans leur vie et dans leur caractère, pour les justifier de s'attribuer ainsi les bénédictions divines. La vraie bienveillance—l'absence d'égoïsme les engagerait au moins à partager avec les pauvres Juifs; à leur accorder quelques bénédictions et à prendre sur eux-mêmes quelques-unes des menaces. Pauvre Jérusalem! elle est vraiment commode comme bouc émissaire pour accommoder l'égoïsme de tous ceux qui nient que le Seigneur viendra jamais tirer vengeance sur ses ennemis.

L'ordonnance de la Cène—institution commémorative de l'Evangile—est un témoin de la doctrine de l'avénement futur du Seigneur. Avant de quitter ses disciples, Jésus leur dit qu'il serait avec eux dans la prédication de l'Evangile et la pratique de ses ordonnances, jusqu'à la fin du monde—ou âge évangélique. Mais Paul dit que dans la célébration de la Cène, «nous annonçons la mort du Seigneur, *jusqu'à ce qu'il vienne.*» Lorsque notre Seigneur institua la Cène, il dirigea les pensées de ses disciples vers sa venue et l'établissement de son royaume, et leur dit qu'il ne boirait plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce qu'il le boirait nouveau dans le royaume de Dieu. Si l'avénement de Christ eut lieu à la destruction de Jérusalem, il est remarquable que d'entre tous les apôtres et serviteurs de Dieu, aucun n'ait trouvé jusqu'à présent que les ordonnances de l'Evangile sont tombées en désuétude depuis l'année 70 ap. J.-C. Et s'il en était ainsi, l'ordre de prêcher l'Evangile à toutes les créatures a expiré la même année. C'est ainsi que, par une conséquence logique, nous avons les bénédictions aussi bien que les malédictions, les promesses et les menaces, toutes confinées à *cette génération* qui vivaient au temps du Sauveur! Quelques-uns pourront risquer cette conclusion pour soutenir leur théorie, mais nous ne les suivrons pas sur ce terrain. Pour nous, l'avénement du Sauveur est encore cette «bienheureuse espérance»; revoir nos amis à la résurrection, console encore nos cœurs lorsque nous pleurons ceux qui dorment en Jésus. Et nous nous écrions encore: «Oui, Seigneur Jésus! Viens.» Apoc. 22 :20.

—LE travail et l'ennui n'entrent jamais par la même porte.—*Franklin*

—IL n'y a qu'une chose qui donne de la valeur à notre vie sur la terre, à savoir que nous pouvons glorifier Dieu où il est déshonoré si souvent, et par tant de gens.

—IL vaut beaucoup mieux vivre saintement que d'en parler.—Il nous est dit de faire luire notre lumière, et si cela est, nous n'avons pas besoin de dire à personne qu'elle luit. La lumière rendra témoignage d'elle-même. Les phares ne sonnent point la cloche et ne tirent point du canon pour appeler l'attention sur leur lumière; ils ne font que luire.—*Moody.*

Les Signes des Temps

Heureux ceux qui font ses Commandements.

BALE (SUISSE), SEPTEMBRE 1882.

—:RÉDACTEURS:—

J.-N. ANDREWS, - - URIAH SMITH.

EXEMPLE DU PROPHÈTE DANIEL.

«OR toutes les choses qui ont été écrites autrefois, ont été écrites pour notre instruction, afin que par la patience et par la consolation que les Ecritures nous donnent, nous retenions notre espérance.» Rom. 15: 4. Ce que les hommes ont été capables de faire dans les temps passés, par la grâce de Dieu, peut être aussi accompli de nos jours par la même grâce. La religion de la Bible est la même dans tous les âges. Elle enseigne la repentance, la soumission à Dieu, l'obéissance, le renoncement à soi-même, la tempérance, la patience, l'humilité, la communion avec Dieu, l'amour du prochain, le sacrifice de son propre intérêt pour le bien des autres, l'amour des ennemis, et au-dessus de tout, l'amour suprême de Dieu.

L'exemple du prophète Daniel est au plus haut degré digne de notre imitation. Il avança extraordinairement dans la piété, dans des circonstances qui étaient de toutes manières défavorables à la communion avec Dieu. Il était du nombre des captifs qui furent les premiers amenés à Babylone, par Nébucadnetsar, l'an 606 av. J.-C., environ 19 ans avant la destruction de Jérusalem, sous le règne de Sédécias. Dan. 1 : 1–6 ; 2 Rois 24 et 25 ; 2 Chron. 36. Il est probable que Daniel était de la famille royale de la maison de David. Comparez Dan. 1 : 3–6 ; 2 Rois 20 : 16–18 ; Esa. 39 : 5–7.

Daniel et ses compagnons furent choisis, par ordre du roi de Babylone, selon les qualités suivantes: «Quelques jeunes hommes en qui il n'y eut aucune tache, beaux de visages, instruits en toute sorte de sagesse, connaissant les sciences, et qui eussent beaucoup d'intelligence, et qui fussent capables de se tenir au palais du roi.» Le roi ordonna qu'on leur enseignât pendant trois ans «les lettres et la langue des Chaldéens», et «qu'après cela quelques-uns d'entre eux servissent en la présence du roi.» Vers. 4, 5. Comme ils étaient appelés à devenir des conseillers du roi, à la fin de ces trois ans d'étude, nous ne pouvons supposer qu'ils eussent moins de vingt ans lorsqu'ils furent ainsi choisis d'entre les captifs de Juda. La captivité de Babylone dura 70 ans (Jér. 25: 11, 12), et ce fut à l'expiration de cette période que Daniel eut ses visions qui sont rapportées dans les chapitres 9–12. Comparez 2 Chron. 36 : 21–23 ; Dan. 9 : 1, 2; 10: 3. Daniel n'avait donc pas moins de 90 ans lorsqu'il fut si tendrement renvoyé de la lutte par l'ange: «Mais pour toi, va à ta fin: et tu te reposeras, puis tu te tiendras debout pour ton lot, à la fin des jours.» Dan. 12: 13. (Lausanne.)

Lorsque Daniel fut placé à la cour du roi il se trouva exposé aux influences les plus corruptrices. Le monde présentait à Daniel ses charmes les plus séducteurs. La séduction du péché (Héb. 3 : 13) a une plus grande puissance dans les palais des rois que dans tout autre lieu. L'influence de la noblesse et de tous les grands officiers de la cour favorisait l'idolâtrie, la sensualité, l'orgueil, la violence, et toute espèce de méchanceté. Daniel n'était plus entouré d'influences religieuses. Il était séparé de ceux qui craignaient Dieu. Il ne jouissait plus des conseils de son père et de sa mère. Il était dans un âge où les mauvaises passions du cœur sont le plus fortes, et où le monde peut tenter les hommes le plus puissamment.

Daniel et ses compagnons gardaient leur intégrité, où presque tous les autres avaient failli. Ils s'éloignèrent de l'idolâtrie, de la luxure, de l'orgueil et de toute espèce de dissipation, et cherchèrent la communion avec Dieu en marchant humblement devant lui Dan. 1 : 8–17. Comment pouvons-nous expliquer cet exemple remarquable? 1. Il est hors de doute que ces quatre jeunes gens avaient été instruits par des parents pieux qui leur avaient enseigné la crainte du Seigneur. Prov. 4 ; Ps. 34 : 11–14 ; Prov. 22: 6. Ils avaient été instruits dans la crainte de Dieu, et dans toute la science des Hébreux. 2. Quoiqu'ils fussent exposés aux tentations les plus fortes, ils n'y étaient point exposés par leur propre choix. Ils n'avaient point quitté leurs familles et leurs amis religieux de propos délibéré, comme beaucoup le font de nos jours, mais, dans la providence de Dieu, ils avaient été amenés par force dans le palais du roi de Babylone. Ils pouvaient prier d'être gardés de la tentation, car ils ne s'y étaient pas présomptueusement exposés.

Dieu avait une œuvre pour Daniel à la cour du roi. Il fallait pour cette œuvre un homme d'une grande piété, d'une parfaite intégrité et absolument libre de vaine ambition. Si Daniel était allé à Babylone pour des motifs égoïstes, dans l'espoir d'obtenir l'honneur et la puissance, il aurait été tout à fait impropre pour l'œuvre de Dieu.

Dans la première épreuve de sa foi en Dieu, il fut appelé à révéler au roi le songe qu'il avait oublié et à lui en faire connaître l'interprétation. Dan. 2. Lui et ses compagnons recherchèrent Dieu et obtinrent de lui la réponse dont ils avaient besoin. Alors ils donnèrent gloire à Dieu, sans se l'attribuer à eux-mêmes. Vers. 20–23, 27–30. Et lorsque le roi honora Daniel à cause de sa révélation du songe, ils demeurèrent encore les mêmes humbles serviteurs de Dieu, tels qu'ils l'avaient été auparavant. Vers. 46–49.

Dans le quatrième chapitre, Daniel montra sa fidélité à Dieu et au roi, et manifesta la sagesse qui vient de Dieu. Dans le cinquième chapitre, il montra ses excellentes qualités d'une manière encore plus remarquable, dans son interprétation de la main écrivant sur la muraille. Au sixième chapitre nous voyons Daniel victime d'une cruelle conspiration. Ses ennemis ne pouvaient le trouver en faute. Il ne s'était point emparé des fonds publics. Il n'avait point mis en place des hommes indignes. Il n'avait point enrichi ses parents aux frais de l'Etat. Il n'avait point accepté d'argent pour faire tort à l'innocent. Sa position élevée ne l'avait point rendu hautain. Toute sa conduite avait été droite et la modestie de ses manières égalait son intégrité.

Ses ennemis dirent qu'ils ne pouvaient trouver de quoi l'accuser, si ce n'était pour sa fidélité à la loi de Dieu. Ainsi ils obtinrent un édit du roi défendant de prier, et cherchèrent l'occasion de trouver Daniel en prière. Or ceci nous révèle le secret de son caractère. C'était un homme qui priait constamment et qui vivait d'accord avec ses demandes. Daniel garda son intégrité, quoiqu'il sût que cela l'exposait à être jeté dans la fosse aux lions. Il n'estima point que sa vie lui fût précieuse, et il donna cette vie aussi réellement que si les lions l'avaient mis en pièces. Par son exemple, il blâme ceux qui ne veulent point obéir à Dieu, de crainte de souffrir quelque inconvénient, ou de supporter quelque perte.

Ses visions renfermées dans les chapitres 7–12, sont pour le peuple de Dieu un legs des plus précieux. Christ en parle comme pouvant être comprises. Mat. 24 : 15 ; Marc 13 : 14. Dans le neuvième chapitre, Daniel fait la plus humble confession des péchés Ensuite Gabriel vint à lui et l'appelle un homme bien-aimé de Dieu. Vers. 23. Et dans Dan. 10 : 11, il lui parle de nouveau de la même manière. Qu'est-ce qui en faisait un homme tellement aimé? C'était parce que la grâce de Dieu régnait dans son cœur et dans sa vie. Cette même grâce nous est librement offerte. Tite 2 : 11–14. Dieu n'a chargé aucun de nous d'aussi grandes responsabilités que celles qu'il a confiées à Daniel; mais il nous appelle à la même consécration, à la même droiture, à la même pureté, à la même humilité, à la même patience et au même amour désintéressé.

REMARQUES SUR LE TROISIÈME CHAPITRE DE ZACHARIE.

CE chapitre comprend une seule vision, dans laquelle Jéhosçuah, le souverain sacrificateur, représente Christ, notre Souverain Sacrificateur et Intercesseur. Au verset 1, le prophète vit Jéhosçuah se tenant devant l'ange de l'Eternel et Satan qui se tenait debout à sa droite pour lui résister. Jéhosçuah se tenait ainsi pour intercéder pour le peuple, et Satan le contrariait en agissant comme accusateur de ceux pour lesquels Jéhosçuah plaidait. Voyez Apoc. 12 : 10 ; Job 1 : 6–12 ; 2 : 1–5.

Au verset 2, l'Eternel, par son ange, reprend Satan à cause de ses paroles cruelles. Cette repréhension est tellement semblable à celle que prononça Micaël dans une autre occasion, que nous pouvons être certains que c'est lui qui parle dans ce verset. Comparez Zach. 3 : 2 ; Jude 9. Par la réponse que l'ange fit à Satan, que Dieu a choisi Jérusalem, nous pouvons en inférer que Satan contrariait l'intercession de Jéhosçuah, en rappelant les péchés qui avaient amené la destruction de cette ville. Jéhosçuah intercédait sans doute en disant que le peuple qui habitait alors Jérusalem s'était repenti de ses péchés et les avait délaissés.

Les dernières paroles de ce verset sont particulièrement encourageantes. Il est parlé de Jéhosçuah, le souverain sacrificateur et de ceux pour lesquels il plaide, comme d'un tison arraché du feu. Voyez Amos 4: 11; Jude 23. Car lorsque Jérusalem fut détruite, un petit reste seulement des Juifs échappa (2 Chron. 36 : 20 ; Jér. 52 : 28–30), et même la famille de Sérajah, le souverain sacrificateur, le grand'père de Jéhosçuah, fut, dans ce moment, en danger d'être éteinte. 2 Rois 25 : 18–21. Il est intéressant de noter qu'Esdras était de la famille de Sérajah, et par conséquent, oncle ou cousin de Jéhosçuah. Comparez Esdras 7 : 1–5 ; 1 Chron. 6 : 14, 15 ; Zach. 6 : 11. L'ange donne à entendre que ce tison, qui représente le reste de ceux qui avaient échappé à la destruction de Jérusalem, avait été arraché du feu, non pour y être jeté de nouveau, mais pour être conservé.

Au verset 3, il est dit que Jéhosçuah, lorsqu'il se tenait devant l'ange, était vêtu d'habits sales. Au verset 4, l'ange commande de lui ôter ces habits et de le revêtir d'habits propres. Au verset 5, ce changement se fait en partie au commandement de l'ange, en partie à la requête du prophète.

Au verset 4, nous avons une explication de ces choses. Les vêtements de Jéhosçuah étaient souillés, non point par quelque substance matérielle, mais par le péché. Ceci pourtant n'était pas son propre péché, mais le péché du peuple, car, en qualité de souverain sacrificateur, il portait les péchés de tout Israël devant Dieu, et intercédait pour ceux qui avaient péché. Le verset 4 implique que le commandement de l'ange d'enlever les habits souillés, était en réponse à la supplication de Jéhosçuah.

Nous avons dans cette représentation symbolique les moyens de déterminer le temps où le souverain sacrificateur se tenait ainsi devant Dieu pour intercéder pour Israël. Au dixième jour du septième mois, suivant la loi de Moïse, le souverain sacrificateur entrait seul dans le lieu très-saint pour le péché de tout Israël. Lév. 16 ; Héb. 9 : 7. Lorsqu'il avait fini d'intercéder dans ce lieu, il changeait complétement de vêtements, y compris la mitre qui était spécialement désignée à porter «l'iniquité des choses saintes». Lév. 16 : 20–24 ; Ex. 28 : 36–38. (Lausanne). Cette œuvre dans le lieu très-saint représente l'œuvre finale de Christ devant l'arche, dans le temple du ciel, lorsque les péchés du peuple de Dieu sont effacés (Act. 3 : 19, 20 ; Apoc. 11 : 19) ; et c'est en vue de cette œuvre la plus solennelle, qu'il est dit que Dieu s'est «réveillé de la demeure de sa sainteté.» Zach. 2 : 13 ; Hab. 2 : 20.

Aux versets 6 et 7, l'ange promet à Jéhosçuah qu'il gouvernerait la maison du Seigneur et garderait ses parvis, ce qui signifie que Dieu lui accorderait une faveur spéciale, comme souverain sacrificateur. Mais cette promesse lui est faite sous condition qu'il obéirait à Dieu. Si cette condition n'est pas toujours *exprimée*, elle est toujours *impliquée*, dans toutes les promesses de Dieu à l'homme.

Au verset 8, nous apprenons quelle est la bénédiction particulière promise à Jéhosçuah. –Lui et ses compagnons devaient servir de *signes*, car ceci est la traduction littérale du mot hébreu, traduit ici par monstres. La Bible Segond dit : «Car ce sont des hommes qui serviront de signes.» Le même mot est employé où Esaïe et Ezéchiel sont chacun appelés *signe*. Esa. 8 : 18 ; 20 : 3 ; Ezéch. 12 : 6, 11 ; 24 : 24, 27. Jéhosçuah et ses compagnons devaient être employés dans la sacrificature, comme signes du Messie appelé ici Germe. Christ est appelé Germe dans Esa. 4 : 2 ; Jér. 23 : 5 ; 33 : 15.

Au verset 9, Christ est appelé la pierre mise devant Jéhosçuah. Il est appelé une pierre dans un grand nombre de passages. Gen. 49 : 24 ; Ps. 118 : 22 ; Esa. 8 : 14 ; 28 : 16 ; Mat. 21 : 42 ; Marc 12 : 10 ; Luc 20 : 17 ; Act. 4 : 11 ; Eph. 2 : 20 ; 1 Pier. 2 : 4–8. Les sept yeux sur la pierre représentent les sept esprits de Dieu qui sont en Christ. Comparez Zach. 3 : 9 ; 4 : 10 ; Apoc. 5 : 6 ; 3 : 1. La gravure a été faite sur la pierre, lorsque la Parole fut faite chair. Il est dit que l'iniquité du pays serait enlevée en un jour. Cette œuvre doit être faite par Christ en prenant en lui-même notre nature en mourant pour nous et en intercédant pour nous, comme notre Souverain Sacrificateur. L'œuvre de Jéhosçuah au grand jour des expiations décrites dans la première partie de ce chapitre était un signe de l'œuvre finale de Christ, lorsqu'il efface les péchés de son peuple à la fin de son service comme Souverain Sacrificateur. Après l'accomplissement de cette œuvre, le royaume de Dieu sera établi sur la nouvelle terre, et les saints seront assis chacun sous sa vigne et sous son figuier. Dan. 7 : 18, 27.

L'ÉPITRE AUX GALATES.

—UNE—

CONVERSATION ENTRE DEUX VOISINS.

PREMIER ARTICLE.

MONSIEUR A.—Je suis fort intéressé à l'étude du quatrième commandement, et je suis très-désireux de voir tous les hommes obéir à ce précepte.

MONSIEUR B.—J'ai beaucoup de plaisir à vous entendre parler ainsi. «Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier», est l'un des devoirs les plus sacrés de la loi de Dieu. Je tremble pour mon pays, lorsque je vois la violation générale du jour que Dieu a sanctifié.

M. A.—Que peut-on faire, pour remédier à ce grand mal?

M. B.—Nous devons inviter nos voisins à lire avec soin ce que dit la Bible concernant ce jour sacré. Nous devons appeler leur attention sur le fait que Dieu sanctifia le jour de son repos au commencement, immédiatement après qu'il institua le mariage. Gen. 1 : 27, 28 ; 2 : 1–3, 18–25. Ils comprendront ainsi que le Sabbat, comme le mariage, fut sanctifié pour la race humaine entière, et non-seulement pour les Juifs ; car il n'y eut de Juifs que 2000 ans plus tard.

Nous devons leur montrer que le commandement, «Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier», est l'un des dix préceptes de la loi morale. Ex. 20 : 8–11. Finalement, nous devons leur montrer que l'Evangile n'abolit pas la loi des dix commandements, mais donne au chrétien le pouvoir de l'accomplir. Mat. 5 : 17–19 ; Rom. 3 : 30 ; Jacq. 2 : 8–12 ; Rom. 8 : 4. Lorsque nous avons fait cela, nous avons établi sur une base inébranlable la sainteté et l'autorité du jour du repos du Seigneur.

M. A.—Pourquoi n'observons-nous donc pas le jour en lequel le Créateur se reposa, qui est le septième ou dernier jour de la semaine? Pourquoi observons-nous le premier jour de la semaine, en lequel Dieu commença son œuvre, au lieu d'observer le jour de son repos, qu'il a sanctifié en mémoire de cette œuvre?

M. B.—Demandez-vous pourquoi nous faisons cela? Nous le faisons en l'honneur de la résurrection de Christ. Nous sommes chrétiens et non Juifs.

M. A.—Le quatrième commandement rappelle-t-il la résurrection de Christ?

M. B.—Vous ne devriez pas faire une telle question. Ne savez-vous pas que les chrétiens doivent commémorer la résurrection de Christ?

M. A.—Le Nouveau Testament nous enseigne que les chrétiens doivent commémorer non-seulement la résurrection de Christ, mais aussi sa crucifixion. Mais il nous enseigne à commémorer la mort de Christ non par la célébration du jour où il fut crucifié, mais par la sainte Cène qui représente sa mort. 1 Cor. 11 : 23–26. Et nous commémorons l'ensevelissement et la résurrection de Christ, non en célébrant le jour où il est ressuscité, mais par l'ensevelissement avec lui par le baptême, et en étant ressuscités avec lui par la foi en la puissance de Dieu qui l'a ressuscité des morts. Col. 2 : 12 ; 3 : 1 ; Rom. 6 : 3–5.

M. B.—En savez-vous plus long que le monde entier? Comment êtes-vous devenu si savant? L'opinion des théologiens les plus renommés est que nous devons observer un jour sur sept par obéissance au quatrième commandement, et que nous devons choisir pour cela le jour en lequel Christ est ressuscité des morts. De cette manière, nous obéissons au quatrième commandement en gardant le premier jour de la semaine, et nous sommes capables d'enseigner aux hommes que ceci est le jour que Dieu a sanctifié au commencement.

M. A.—Ne savez-vous pas que le quatrième commandement ne nous permet pas de choisir le jour qu'il nous plaît? Ne savez-vous pas que ce commandement nous ordonne de célébrer le jour qu Dieu sanctifia, parce qu'il s'est reposé en ce jour-là? Ne savez-vous pas que ce n'est pas le premier jour de la semaine, mais le dernier? Ne savez-vous pas non plus qu'Il n'a jamais sanctifié le premier jour de la semaine, et qu'Il n'a jamais commandé aux hommes de l'observer?

M. B.—Vous êtes tombé dans de dangereuses erreurs. Vous êtes devenu judaïsant. Vous devriez lire l'épître aux Galates, pour vous empêcher de déchoir entièrement de la grâce de Dieu.

M. A.—L'épître aux Galates dit-elle que le jour que le Seigneur a sanctifié parce qu'Il s'est reposé de toute son œuvre, est le premier jour de la semaine? Et dit-elle que ceux qui observent le premier jour comme un jour sanctifié sont agréables à Dieu, tandis que ceux qui observent le septième jour comme son jour sanctifié pèchent contre lui?

M. B.—Le livre des Galates parle de ceux qui observent les jours, les mois, les temps et les années. Gal. 4 : 10. St.-Paul craignait pour ces personnes, et vous êtes de leur nombre.

M. A.—Ne savez-vous pas que vous m'accusez faussement? Je n'observe ni les *mois*, ni les *temps*, ni les *années*. Je n'observe pas même les *jours*. Je n'observe qu'un *seul* jour par semaine, et vous en observez aussi un. Vous êtes donc tout aussi exposé à la censure de St.-Paul que moi-même.

M. B.—Mais vous placez les hommes sous le joug en leur disant qu'ils pèchent contre Dieu s'ils n'observent pas le septième jour, tandis que je les laisse dans la liberté de l'Evangile, respectivement au premier jour.

M. A.— Si l'Evangile ne commande pas aux hommes de garder le premier jour, pourquoi l'observez-vous? S'il commande aux hommes d'observer ce jour, pourquoi ne leur enseignez-vous pas qu'ils pèchent contre Dieu en n'obéissant pas à ce commandement? Mais que dit le livre des Galates contre le quatrième commandement? Et

dans quels passages ce livre parle-t-il de ce commandement?

M. B.—L'épître aux Galates ne mentionne nulle part le quatrième commandement. Mais elle parle beaucoup contre la loi morale et cérémonielle, et le quatrième commandement doit sentir le coup aussi fortement qu'aucun des autres commandements.

M. A.—Observons donc que, si St.-Paul a aboli le quatrième commandement, il l'a fait en abolissant tous les commandements. Comme il n'a pas mentionné le quatrième commandement, il ne peut avoir aboli ce commandement en épargnant tous les autres. Nous devons donc supposer que, si le commandement qui rappelle la création des cieux et de la terre est aboli par l'épître aux Galates, alors les commandements qui défendent l'idolâtrie, le blasphème, la désobéissance envers les parents, le meurtre, l'adultère, le vol, le faux témoignage, et la convoitise sont aussi abolis par la même parole et au même moment. Même les grands commandements, «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur,» et «Tu aimeras ton prochain comme toi-même», sont aussi abolis, car toute la loi de Dieu est renfermée dans ce que Paul a dit aux Galates. Que dit-il alors contre la loi de Dieu?

M. B.—Il dit que «personne ne sera justifié par les œuvres de la loi.» Gal. 2:16. Il dit aussi: «Si la justice vient de la loi, Christ est donc mort en vain.» Vers. 21. Il dit encore: «Nul ne sera justifié devant Dieu par la loi.» Gal. 3:11. Et finalement il dit: «Christ vous devient inutile, à vous tous qui voulez être justifiés par la loi, et vous êtes déchus de la grâce.» Gal. 5:4.

Quel jugement plus sévère pouvait-il être prononcé contre la loi de Dieu, que de dire que quiconque prétend être justifié par elle est déchu de la grâce? Si nous ne pouvons pas être justifiés par la loi, pourquoi garderions-nous le quatrième commandement?

M. A.—Pour être conséquent, vous devriez plutôt demander pourquoi nous devrions garder aucun des commandements, puisque la loi de Dieu ne peut pas justifier le pécheur. Vous estimiez le quatrième commandement, lorsque vous essayiez de lui faire soutenir le premier jour de la semaine. Maintenant que vous voyez que ce commandement ne peut être pris pour soutenir ce jour, vous dites: «Nous ne devrions pas observer le quatrième commandement parce qu'aucun homme ne peut être justifié par la loi de Dieu.»

M. B.—Que le coup donc tombe sur toute la loi de Dieu! St.-Paul fut inspiré de Dieu pour écrire comme il l'a fait, et ses paroles demeureront.

M. A.—St.-Paul n'a point porté de coup à la loi de Dieu, mais il a porté un terrible coup à l'erreur de la propre-justice. La loi ne peut justifier les hommes, parce qu'elle est sainte et que les hommes sont pécheurs, et la loi n'a pas le pouvoir de faire du pécheur un saint. Adam, avant sa chute était justifié par la loi. Le second Adam fut justifié par la loi dans sa vie entière. Les hommes peuvent être justifiés par l'Evangile de Christ, non point parce que l'Evangile excuse ce que la loi condamne, mais parce que Christ est mort pour les pécheurs. Lorsque les hommes se repentent de leurs péchés et vont à Dieu pour demander le pardon par notre Souverain Sacrificateur, la loi de Dieu peut accepter la mort de Christ comme si elle était la mort des pécheurs, et ils peuvent être pardonnés et justifiés. Mais la sincérité de leur repentance doit être prouvée par le fait qu'ils ne transgressent plus les commandements de Dieu. La loi de Dieu ne peut justifier que ceux qui n'ont jamais péché. Ceux donc qui prétendent être justifiés par elle, doivent affirmer qu'ils n'ont jamais péché, et n'ont, par conséquent pas besoin de Christ.

M. B.—Mais si nous sommes justifiés par l'Evangile, et non par la loi, pourquoi devrions-nous obéir à la loi de Dieu?

M. A.—Parce que la loi et l'Evangile agissent en parfaite harmonie dans le salut de l'homme. L'Evangile est le remède contre le péché (Rom. 1:16), mais la loi est la règle qui fait connaître le péché. Rom. 3:20; 7:7; 1 Jean 3:4. Quoi que ce soit donc que la loi condamne comme péché, doit être enlevé du cœur et de la vie par l'Evangile. Ainsi le Nouveau Testament ne donne pas aux hommes la permission de transgresser la loi morale, mais leur donne le pouvoir de l'accomplir. Rom. 8:4; 13:8–10; Gal. 5:14; Jacq. 2:8–12.

M. B.—Si cela est vrai, pourquoi St-Paul dit-il aux Galates que Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi? Gal. 3:13. Comment sommes-nous rachetés de la malédiction de la loi, si nous sommes encore sous l'obligation d'accomplir la loi?

M. A.—St.-Paul et St.-Jacques enseignent certainement que les chrétiens doivent accomplir la loi de Dieu. Le dernier dit que si nous accomplissons la loi royale, nous faisons bien. Jacq. 2:8–12. Le premier dit que la mort de Christ avait ceci pour objet, que la justice de la loi soit accomplie en nous. Rom. 8:3, 4. Donc, pour répondre directement à la question, je dirai que Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, non dans le but de nous permettre de la transgresser, mais dans le but formel de nous rendre capables d'accomplir la loi.

M. B.—Vous parlez comme si la loi de Dieu était destinée à bénir l'homme et non à le maudire, et comme si l'homme devait s'y conformer afin d'être droit.

M. A.—C'est une grande erreur de supposer que la première relation de l'homme, envers la loi de Dieu fut celle d'un pécheur héritant d'elle une malédiction. La loi de Dieu ne fut pas faite dans le but de maudire l'homme. Au contraire, elle fut faite pour être la règle de sa vie dans son état d'innocence, et fut en conséquence mise en son cœur lorsqu'il fut créé. Nous savons ceci par la déclaration de St.-Paul, que les hommes inconvertis ont, par *nature*, l'œuvre de la loi écrite dans leur cœur. Rom. 2:14, 15. Ils doivent donc avoir hérité cette œuvre de la loi du premier homme, qui la reçut directement de son Créateur. Dieu créa la nature morale de l'homme en écrivant en lui les principes de la loi morale. Lorsque l'homme se rebella contre Dieu, une autre loi, la loi du péché, fut implantée dans son cœur par Satan, et c'est ainsi que la loi de Dieu fut défigurée. Rom. 7:22, 23. Voilà pourquoi il est nécessaire, à la conversion, que l'Esprit de Dieu enlève du cœur la loi du péché ou esprit charnel, et inscrive de nouveau la loi de Dieu dans l'âme de l'homme. Lorsque l'homme fut créé, son âme était en parfait accord avec la loi morale. Lorsqu'il perdit sa droiture, il cessa d'être en harmonie avec cette loi. Lorsqu'il est parfaitement converti à Dieu, cette harmonie est rétablie.

M. B.— Quelle est donc la malédiction de la loi de Dieu?

M. A.—La malédiction de la loi de Dieu est la sentence de mort que Dieu prononça contre le transgresseur. Nous savons ceci par le fait que, lorsque Christ prit la place du transgresseur, la malédiction de la loi tomba sur lui, et il souffrit la mort en conséquence de cette malédiction. Gal. 3:13; Héb. 2:9.

M. B.—Mais si Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, cette malédiction n'existe plus. Et si la loi a perdu le pouvoir de prononcer la malédiction sur ceux qui l'ont transgressée, alors elle a perdu le pouvoir de les punir, car elle ne peut punir ceux qu'elle ne peut condamner. Ainsi Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi en abolissant la loi elle-même.

M. A.—Mais si la malédiction de la loi n'existe plus, comment Paul pouvait-il dire de ceux qui se croient justifiés par leurs propres bonnes œuvres, qu'ils sont sous cette malédiction même? Gal. 3:10. Ces paroles prouvent que cette malédiction existe encore, et par conséquent la loi qui prononce cette malédiction n'a pas perdu son autorité. Paul ne pouvait point menacer, au verset 10, les Galates qui se confiaient en leur propre-justice, de la malédiction de la loi, et puis au verset 13, déclarer que Christ a aboli cette malédiction.

M. B.—Mais le verset 13 dit que Christ nous a rachetés de cette malédiction, et comment pouvait-il faire cela sans détruire la malédiction, ou plutôt sans annuler la loi qui prononce cette malédiction?

M. A.—Si la malédiction de la loi était injuste, Christ nous en aurait délivré en détruisant cette malédiction. Ceci aurait montré que la faute est dans la loi et non dans l'homme. Mais ceci est impossible, car c'est la loi morale et non la loi cérémonielle qui prononce la malédiction. Deut. 27:15–26. Christ ne pouvait pas annuler la malédiction, parce qu'elle était juste; et par conséquent il doit délivrer les hommes par une rançon. Cette rançon était sa propre vie. Mat. 20:28. Il racheta l'homme de la malédiction, en étant fait malédiction à la place de l'homme. La malédiction de la loi était si juste que même le Fils de Dieu dut mourir lorsqu'il prit la place de l'homme. Si Christ avait aboli la loi, la malédiction de la loi n'aurait pu le frapper.

M. B.—Mais si la mort de Christ racheta l'homme de la malédiction de la loi, alors l'homme n'a rien à craindre de la loi, même s'il la transgresse.

M. A.—La mort de Christ est la rançon pour l'homme, mais ce n'est pas la seule chose nécessaire pour sa rédemption. Aucun homme ne sera racheté, s'il ne reconnait qu'il est justement condamné à mort pour ses péchés, et s'il ne se repent de les avoir commis. Mais aucun homme ne peut se repentir sans promettre solennellement à Dieu de cesser de commettre le péché. La repentance d'aucun homme ne peut être acceptable devant Dieu, s'il ne demande que la mort de Christ soit acceptée à la place de sa propre mort. Quand un homme quelconque vient ainsi à Dieu, par Christ, il est délivré de la malédiction de la loi qui le condamnait à mort. La loi ne rétracte pas sa malédiction, mais le Législateur considère l'homme comme ayant souffert la sentence de la loi dans la mort de Christ, son substitut. La loi n'a plus d'empire sur l'homme pour demander sa mort, car lorsqu'il s'est repenti de son péché et qu'il a demandé que la mort de Christ soit acceptée comme si elle était la mort du pécheur, alors il est considéré comme mort au péché, ou mort à la loi. Rom. 6:2–11; 7:1, 4, 6; Gal. 2:19, 20.

M. B.—Je n'ai jamais considéré ce sujet à ce point de vue. Mais voulez-vous encore développer votre idée?

M. A.—L'Evangile agit en parfaite harmonie avec la loi de Dieu. La loi qui est parfaite en droiture, demande la mort du pécheur. L'Evangile qui représente la miséricorde infinie de Dieu reconnait que cette demande est juste en pourvoyant un subs-

titut pour mourir à la place du pécheur, afin que la demande de la loi soit honorée, et ainsi celui qui se repent et accepte ce substitut peut être regardé comme ayant souffert la mort à cause de son péché.

M. B.—Si ceci est vrai, alors ceux qui sont morts à la loi sont ceux qui ont honoré la loi par la repentance.

M. A.—Mais ce n'est pas seulement par la repentance, qui est le premier commandement de l'Evangile (Mat. 3:2; 4:17; Act. 2:38), que l'Evangile honore la loi de Dieu. La mort du pécheur par la repentance est quelque chose qui n'est connu que de lui-même et de Dieu. Or l'Evangile, par le baptême, qui est son second commandement (Act. 2:38), témoigne de la réalité de cette œuvre de la repentance et honore publiquement la loi de Dieu à la vue du monde. Ainsi l'Evangile commande à l'homme qui s'est repenti de ses péchés d'être *enseveli* par le baptême pour attester à tous les hommes qu'il est mort au péché. Rom. 6:3-5; Col. 2:12.

M. B.—Vous me surprenez grandement en représentant que l'Evangile honore la loi de Dieu par la *mort* et l'*ensevelissement* de ceux qu'il a sauvés de la malédiction de la loi.

M. A.—Pierre dit que le baptême est pour la rémission des péchés. Act. 2:38. L'attestation publique est que la personne ainsi ensevelie est morte au péché par une repentance qui lui fait reconnaître la justice de sa condamnation par la loi de Dieu.

M. B.—Mais quelle est la suite de ceci dans l'expérience de l'homme qui est délivré de la malédiction?

M. A.—Ceux qui sont baptisés en Christ revêtent Christ. Gal. 3:27. De cet ensevelissement ils sont ressuscités avec Christ pour vivre en nouveauté de vie. Rom. 6:4; Col. 3:1. Dès ce moment, s'ils continuent à être fidèles à la grâce de Dieu, ils sont dits être en Christ, et tous leurs actes d'obéissance sont offerts à Dieu par leur Souverain Sacrificateur. Il n'y a point de condamnation pour ceux qui sont ainsi en Christ. Rom. 8:1. Ils ont été rachetés de la condamnation de la loi, afin que la justice de la loi puisse être accomplie en eux. Rom. 8:3, 4.

M. B.—Mais comment leur est-il possible d'accomplir la justice de la loi? Et que signifie cela?

M. A.—La justice de la loi consiste à bien faire ce que la loi de Dieu commande. 1 Jean 3:7, 8. Ainsi la loi de Dieu demande la droiture, la charité, la vérité. Elle demande l'amour suprême envers Dieu et que nous aimions notre prochain comme nous-mêmes. L'Evangile n'abolit point ces demandes, mais il en rend possible l'accomplissement. 1° L'Evangile pardonne tous nos péchés passés. 2° Il ôte de nos cœurs la loi du péché qui est inimitié contre la loi de Dieu. Rom. 7:23; 8:7. 3° Il écrit la loi de Dieu dans le cœur et dans l'esprit. Jér. 31:33. 4° Il nous donne librement la grâce de Dieu pour nous rendre capables d'y obéir.

M. B.—Si ceci est la nature de la vraie conversion, il est certain que Christ ne vint pas pour abolir la loi, mais pour la magnifier et l'honorer. Mais en quoi donc notre relation avec la loi de Dieu, après que nous avons été rachetés par Christ, diffère-t-elle de ce qu'elle était avant cet événement?

M. A.—Avant d'être rachetés de la malédiction, nous étions sous la sentence de mort, et la loi de Dieu ne pouvait que nous traiter comme criminels, et ne pouvait accepter notre obéissance. Bien plus, nous sommes délivrés de cette condamnation, et cet amour règne dans nos cœurs; nous pouvons par la charité accomplir la loi de Dieu. Comparez Rom. 13:8-10; Gal. 5:14; 1 Cor. 13.

M. B.—Mais l'Evangile demande-t-il un si grand degré d'amour et toutes les vertus comme le fait la loi de Dieu? S'il en est ainsi, en quoi l'Evangile est-il meilleur que la loi de Dieu? Et comment pouvons-nous être sauvés par l'Evangile, lorsque nous ne pouvons être sauvés par la loi de Dieu?

M. A.—La loi demande que nous aimions Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre force. Deut. 6:4, 5. C'est la règle exacte de droiture. L'Evangile ne peut demander plus, et ne peut accepter moins. Pensez-vous que l'Evangile permette aux hommes de garder une partie de leur cœur pour le monde et eux-mêmes, s'ils en donnent l'autre partie à Dieu? Ceci est-il l'excellence de l'Evangile? L'amour que le Nouveau Testament demande accomplit la loi de Dieu. Mais il ne pourrait pas faire ceci si ce n'était pas exactement la mesure d'amour demandée par la loi de Dieu. La loi nous condamne justement, parce que nous n'avons pas aimé Dieu de cet amour suprême. Mais l'Evangile a, par le sang de Christ, le pouvoir de pardonner ce grand péché. La loi ne peut demander qu'un amour parfait, mais l'Evangile a le pouvoir, par l'œuvre progressive de la grâce de Dieu, de créer cet amour parfait dans nos cœurs. La loi est la règle parfaite de la justice et l'Evangile est le parfait remède du péché. La loi fait connaître notre devoir et l'Evangile nous donne le pouvoir d'accomplir ce devoir.

M. B.—Quelle est donc la différence entre le vrai chrétien et le pécheur dans leur relation avec la loi de Dieu?

M. A.—L'Evangile a créé des relations de paix entre ceux qui se sont repentis de leurs péchés et la loi de Dieu. Ils sont rachetés par le sang de Christ, de la malédiction de la loi de Dieu. Leurs péchés sont pardonnés, et la loi est écrite dans leur cœur. Ils peuvent maintenant, par la grâce, accomplir la loi de Dieu. Ils ne sont pas rachetés de la malédiction afin d'avoir la liberté de transgresser les commandements, mais afin d'avoir le pouvoir de les accomplir. Ceux qui refusent de se repentir demeurent sous la malédiction de la loi, et sous la puissance du péché, et au dernier jour, cette malédiction tombera sur eux, lorsque Christ dira à ceux qui seront à sa gauche: «Retirez-vous de moi, maudits! et allez dans le feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges.» Mat. 25:41.

M. B.—Lorsque j'aurai étudié ce sujet plus complétement, je m'entretiendrai de nouveau avec vous concernant l'épître aux Galates.

PENSÉES CRITIQUES ET PRATIQUES

—SUR—

LE LIVRE DE DANIEL.

EXPLICATION DU CHAP. X.

VERSET 1.—La troisième année du règne de Cyrus, roi de Perse, une parole fut révélée à Daniel, qui était nommé Belteçatsar: et cette parole est véritable, mais le temps déterminé en est long: et il entendit la parole, et il eut l'intelligence de cette vision.

CE verset nous annonce la dernière vision du prophète Daniel. L'instruction qui lui fut donnée dans ce moment se continue dans les chapitres 11 et 12, jusqu'à la fin du livre. La troisième année de Cyrus était l'an 534 av. J.-C. Vingt et une années s'étaient donc écoulées depuis la vision des quatre bêtes que Daniel eut la première année de Belsçatsar, l'an 555 av. J.-C; dix-neuf ans après la vision du bélier, du bouc, de la petite corne et des 2300 jours du chap. 8, dans la troisième année de Belsçatsar, l'an 553 av. J.-C; et quatre ans après l'instruction donnée à Daniel, respectivement aux septante semaines, dans la première année de Darius, l'an 538 av. J.-C., comme cela est rapporté au chap. 9.

A la conquête du royaume de Babylone par les Mèdes et les Perses, l'an 538 av. J.-C., Darius, grâce à la courtoisie de son neveu Cyrus, put occuper le trône. Il régna jusqu'à sa mort, environ deux ans après. A peu près à cette époque, Cambyse, roi de Perse et père de Cyrus, étant mort, ce dernier devint seul monarque du second empire universel de la prophétie, l'an 536 av. J.-C. Ceci étant compté comme sa première année, sa troisième année, dans laquelle cette vision fut donnée à Daniel serait l'an 534 av. J.-C. On suppose que la mort de Daniel arriva peu après, étant âgé, à cette époque, suivant Prideaux, de 91 ans, au moins.

Versets 2, 3.—En ce temps-là, moi, Daniel, je fus dans le deuil pendant trois semaines entières: je ne mangeai point de pain d'appétit, et il n'entra point de chair ni de vin dans ma bouche, et je ne m'oignis point, jusqu'à ce que ces trois semaines entières fussent accomplies.

Nous lisons dans la Bible hébraïque, pour l'expression «trois semaines entières», «trois semaines de jours», terme qui est employé, suivant le Dr. Stonard, pour distinguer le temps mentionné, des *semaines d'années* dont il est question dans le chapitre précédent.

Dans quel but ce vieux serviteur de Dieu s'humiliait-il ainsi, et affligeait-il son âme? Evidemment dans le but de comprendre plus parfaitement le divin dessein concernant les événements qui devaient arriver à l'Eglise de Dieu dans les temps à venir. Car le messager céleste, envoyé pour l'instruire dit: «Dès le premier jour que tu as appliqué ton cœur à *entendre*» etc. Vers. 12. Il y avait donc quelque chose que Daniel ne comprenait pas, de quoi il désirait ardemment être éclairé. Qu'était-ce? C'était sans doute quelque partie de la dernière des visions précédentes, savoir les visions des chapitres 8 et 9. Ce dernier chapitre n'est qu'une explication de la vision du chapitre 8. Et comme résultat de sa supplication, il reçoit maintenant une information plus détaillée, respectivement aux événements renfermés dans les grandes esquisses de ces visions précédentes.

On suppose que ce deuil du prophète fut accompagné de jeûne; non point d'une abstention absolue de nourriture, mais ne prenant que les mets les plus communs et les plus simples. Il ne mangea ni pain d'appétit, ni délicatesses, ni friandises. Il ne prit ni viande, ni vin. Il n'oignit point sa tête; ce qui était chez les Juifs un signe extérieur de jeûne. Nous ne savons point combien de temps il aurait continué ce jeûne, s'il n'avait pas reçu la réponse à sa prière; mais sa manière de faire montre qu'étant assuré que sa demande était juste, il n'était point homme à cesser sa supplication, jusqu'à ce que sa prière fût exaucée.

Versets 4-9.—Et le vingt-quatrième jour du premier mois, j'étais sur le bord du grand fleuve, qui est Hiddékel. Et j'élevai mes yeux, et je regardai, et je vis un homme vêtu de lin, et dont les reins étaient ceints d'une ceinture d'or fin d'Uphaz; et son corps était comme de chrysolithe; son visage brillait comme un éclair; ses yeux étaient comme des lampes allumées, et ses bras et ses pieds paraissaient comme de l'airain poli, et le bruit de ses paroles était comme le bruit d'une multitude de gens. Et moi, Daniel, je vis seul la vision, et les hommes qui étaient avec moi ne la virent point; mais une grande frayeur tomba sur eux, et ils s'enfuirent pour se cacher. Et étant laissé tout seul, je vis cette grande vision, et il ne demeura point de force en moi; mon visage fut

changé jusqu'à être tout défait, et je ne conservai aucune force. Car j'entendis la voix de ses paroles, et sitôt que je l'eus entendue, je tombai assoupi sur mon visage, et mon visage était contre terre.

Par le fleuve Hiddékel, la version syriaque entend l'Euphrate; la Vulgate, les traductions grecque et arabique, le Tigre; c'est pourquoi Wintle en conclut que le prophète eut cette vision à l'endroit où ces deux fleuves se joignent, leur confluent étant non loin du golfe Persique.

En cette occasion, un personnage des plus majestueux rendit visite à Daniel. Qui était-ce? La description qui en est donnée est presque la même que celle qui est faite de Christ dans Apoc. 1 : 14–17. Et l'effet de sa présence fut à peu près tel que ce qu'éprouvèrent Saul et ses compagnons lorsque le Seigneur les arrêta sur le chemin de Damas. Act. 9 : 1–7. Mais ce n'était point le Seigneur; car le Seigneur est présenté comme Micaël au verset 13. Ce devait donc être un ange, mais un ange supérieur. Quel ange pourrait donc être comparé à la description donnée ici? Il y a quelques points de ressemblance entre ceci et d'autres passages qui montrent clairement que c'était l'ange Gabriel. Au chapitre 8 : 16, Gabriel est indiqué par son nom. Son entrevue avec Daniel dans ce moment-là produisit exactement le même effet sur le prophète, que celui qui est décrit dans ce chapitre. Dans ce moment, il était commandé à Gabriel de faire comprendre la vision à Daniel; et il promit lui-même de lui faire connaître ce qui arriverait à la fin de l'indignation. Ayant donné à Daniel toute l'instruction qu'il était capable de supporter dans cette occasion, il reprit subséquemment son explication et fit comprendre à Daniel un autre grand développement de la vision, comme cela est rapporté au chap. 9 : 20–27. Pourtant nous apprenons par le chap. 9, qu'il y avait encore quelques points inexpliqués au prophète; et il appliqua de nouveau son cœur, avec jeûne et supplication, à demander l'intelligence de ces choses.

Un personnage dont la présence a le même effet sur Daniel que celui produit par la présence de Gabriel à la vision du commencement, apparaît maintenant et dit à Daniel, verset 14: «Je viens maintenant pour te faire entendre ce qui doit arriver à ton peuple dans les derniers jours»: l'information même que Gabriel avait promise de donner. Chap. 8 : 19. On ne peut tirer de ces faits qu'une seule conclusion. Daniel cherchait à obtenir plus de connaissance sur la vision même qu'il avait été commandé à Gabriel de lui faire entendre. Une fois déjà, il avait fait une visite spéciale à Daniel pour lui donner une information plus développée, lorsqu'il l'avait cherchée avec prière et jeûne. Maintenant, étant préparé à recevoir une autre information, et la cherchant de la même manière, par rapport au même sujet, peut-on supposer que Gabriel dédaignerait de l'instruire, perdrait de vue sa mission et souffrirait qu'un autre ange entreprît de compléter sa tâche inachevée? Et les paroles du verset 14 montrent clairement que celui qui parle est le même que celui qui, au chapitre 8, promit de faire entendre la vision.

Versets 10–12.—Alors une main me toucha, et me fit mettre sur mes genoux et sur les paumes de mes mains, puis il me dit: Daniel, homme agréable à Dieu, écoute les paroles que je te dis, et tiens-toi debout sur tes pieds; car j'ai été envoyé maintenant vers toi. Et quand il m'eut dit cette parole, je me tins debout en tremblant. Et il me dit: Ne crains point, Daniel; car dès le premier jour que tu as appliqué ton cœur à entendre ces choses, et à t'affliger en la présence de ton Dieu, tes paroles ont été exaucées, et c'est à cause de tes paroles que je suis venu.

Daniel étant tombé en défaillance à l'apparition majestueuse de Gabriel (car c'est ainsi que le mot «assoupi» du verset 9 est généralement compris), l'ange s'approche et pose la main sur lui, afin de lui donner l'assurance et la confiance pour se tenir en sa présence. Il dit à Daniel qu'il était un homme bien-aimé de Dieu. Etonnante déclaration! Un membre de la famille humaine, de notre race même, aimé non-seulement dans le sens général dans lequel Dieu aima le monde entier, lorsqu'il donna son Fils pour mourir à la place des hommes, mais bien-aimé individuellement, et cela grandement! Le prophète put certes être rempli de confiance à l'ouïe d'une telle déclaration pour se tenir même en la présence de Gabriel. De plus, il lui dit qu'il était venu dans le but de s'entretenir avec lui, et il désirait que son esprit fût en état de comprendre ses paroles. Etant ainsi interpelé, le prophète saint et bien-aimé, rassuré mais encore tremblant, se tint debout devant l'ange.

«Ne crains point, Daniel», continue Gabriel. Il n'avait pas lieu de craindre devant celui qui, quoique un être divin, avait été envoyé auprès de lui, parce qu'il était agréable à Dieu, et en réponse à sa prière. Le peuple de Dieu, de quelque âge que ce soit, ne doit pas avoir de crainte servile devant n'importe lequel de ces agents qui sont envoyés pour servir en faveur de ceux qui doivent avoir l'héritage du salut. Il existe pourtant chez beaucoup de gens une disposition à considérer Jésus et ses anges comme de sévères ministres de justice, infligeant la vengeance et la rétribution, plutôt que comme des êtres qui travaillent avec ardeur à notre salut, à cause de la pitié et de l'amour avec lesquels ils nous considèrent. Si un ange apparaissait soudainement devant eux, ils seraient frappés de terreur; et la pensée que Christ doit bientôt apparaître et qu'ils seront amenés en sa présence, les remplit de crainte et d'alarme.

Nous recommandons à de telles personnes d'avoir des idées plus justes des relations que les chrétiens entretiennent avec Christ, leur Chef, et un peu plus de cet amour parfait qui rejette toute crainte.

A l'égard du verset 12, Bagster fait une remarque bien appropriée: «Daniel, comme le fait observer l'évêque Newton, était alors très-avancé en âge; car la troisième année de Cyrus était la 73me année de sa captivité et comme il était un jeune homme lorsqu'il fut emmené en captivité, on ne peut supposer qu'il eût alors moins de 90 ans. Agé comme il l'était, «il appliqua son cœur à entendre» les précédentes révélations qui lui avaient été faites, et particulièrement la vision du bélier et du bouc, comme on peut comprendre par ce qui suit; et dans ce but il jeûna pendant trois semaines. Son jeûne et ses prières eurent l'effet désiré, car un ange fut envoyé pour lui découvrir ces mystères; et quiconque veut posséder une connaissance divine, doit imiter Daniel, et s'habituer à l'étude, à la tempérance et à la dévotion.»

Verset 13.—Mais le chef du royaume des Perses m'a résisté vingt et un jours; et voici, Micaël, l'un des principaux chefs, est venu pour m'aider, et je suis demeuré là chez le roi de Perse.

Combien souvent les prières du peuple de Dieu sont entendues, quoique pour le moment il n'y ait aucune réponse apparente. Il en fut ainsi, même dans le cas de Daniel. L'ange lui dit que *dès le premier jour* où il avait appliqué son cœur à entendre ces choses, ses paroles avaient été exaucées. Pourtant Daniel avait continué d'affliger son âme, de jeûner et de lutter avec Dieu pendant trois semaines, ignorant complétement que sa prière fût entendue. Mais pourquoi ce délai? Le roi de Perse résista à l'ange. La réponse à la prière de Daniel impliquait quelque action de la part de ce roi. Il devait être influencé pour accomplir cette action. Cela se rapportait sans doute à ce qu'il avait à faire en faveur du temple de Jérusalem et des Juifs, son décret pour la construction de ce temple étant le premier des trois décrets successifs qui constituaient ensemble le grand commandement de la restauration et de la reconstruction de Jérusalem, duquel la prophétie date. Et l'ange fut envoyé pour persuader le roi d'agir d'accord avec la volonté divine.

Oh! combien peu nous comprenons ce qui se passe dans le monde invisible, relativement aux affaires humaines. Ici, le voile est pour ainsi dire soulevé un moment, et nous pouvons jeter un coup d'œil et voir ce qui s'y passe. Daniel prie. Le Créateur de l'univers entend. Le commandement est donné à Gabriel d'aller à son aide. Mais le roi de Perse doit agir avant qu'il soit répondu à la prière de Daniel, et l'ange s'empresse de se rendre chez le roi de Perse. Satan recueille ses forces pour lui résister. Ils se rencontrent dans le palais royal de Perse. Tous les motifs d'intérêts égoïstes et de politique mondaine que Satan peut mettre en jeu sont sans doute employés le plus avantageusement, tandis que Gabriel emploie son influence dans une autre direction. Le roi se démenait entre ces émotions contradictoires. Il hésite; il renvoie; jour après jour se passe; Daniel continue de prier; le roi refuse encore de céder à l'influence de l'ange; trois semaines expirent; et voici! qu'un Etre plus puissant que Gabriel prend place au palais du roi, et Gabriel apparaît à Daniel pour le mettre au courant du progrès des événements. D'abord dit-il, ta prière a été exaucée, mais ces trois semaines durant lesquelles tu as été en jeûne et en prière, le roi de Perse a résisté à mon influence, et m'a empêché de venir.

Tel fut l'effet de la prière. Et Dieu n'a élevé aucune barrière entre lui et son peuple depuis l'époque de Daniel. C'est encore le privilége des enfants de Dieu d'offrir des prières aussi ferventes et efficaces que la sienne, et, comme Jacob, lutter avec Dieu et prévaloir.

Qui était Micaël qui vint à l'aide de Gabriel? Ce terme signifie «Celui qui est semblable à Dieu»; et les Ecritures montrent clairement que Christ est celui qui porte ce nom. Jude (vers. 9) dit que Micaël est l'archange. L'archange signifie celui qui est à la tête, ou le chef des anges. Il ne peut y avoir qu'un archange. C'est pourquoi c'est une impropriété manifeste d'employer ce mot au pluriel. Les Ecritures ne l'emploient jamais ainsi. Paul, dans 1 Thess. 4 : 16, dit que lorsque notre Seigneur apparaîtra pour ressusciter les morts, la voix de l'archange se fera entendre. Quelle voix entendra-t-on, lorsque les morts ressusciteront? La voix du Fils de Dieu. Jean 5 : 28. En réunissant ces passages, ils prouvent: 1° Que les morts sont appelés de leurs tombeaux par la voix du Fils de Dieu. 2° Que la voix que l'on entendra alors est la voix de l'archange. L'archange est donc le Fils de Dieu. 3° L'archange est appelé Micaël. Par conséquent Micaël est le Fils de Dieu. Dans le dernier verset de Daniel 10, il est appelé «votre chef», et dans le premier verset du chapitre 12 le «grand chef qui tient ferme pour les enfants de ton peuple»; expressions qui peuvent à juste titre, s'appliquer à Christ, mais à aucun autre.

Verset 14.—Et je viens maintenant pour te faire entendre ce qui doit arriver à ton peuple dans les

derniers jours; car la vision s'étend jusqu'à ces jours-là.

L'expression «la vision s'étend jusqu'à ces jours-là» atteignant longtemps à l'avenir et embrassant ce qui devait arriver au peuple de Dieu, même dans les derniers jours, montre d'une manière conclusive que les jours donnés dans cette vision-là, savoir les 2300 jours ne peuvent signifier des jours ordinaires, mais doivent être des jours d'années.

Versets 15-17.—Et comme il me tenait ces discours, je mis mon visage contre terre, et je me tus. Et voici, quelqu'un qui avait la ressemblance d'un homme toucha mes lèvres: et ouvrant ma bouche, je parlai, et dis à celui qui était auprès de moi: Mon seigneur, mes jointures se sont relâchées en moi par cette vision, et je n'ai conservé aucune force; et comment le serviteur de mon seigneur pourrait-il parler avec mon seigneur, puisque dès maintenant il n'est resté en moi aucune force, et que je perds même la respiration?

Un des côtés les plus remarquables du caractère de Daniel était la tendre sollicitude qu'il éprouvait pour son peuple. Etant arrivé à comprendre clairement que la vision présageait de longs âges d'oppression et de souffrances pour l'Eglise, il en fut si troublé que sa force l'abandonna, sa respiration fut retenue, et qu'il perdit la force de parler. La vision du verset 16 se rapporte, sans doute, à la vision précédente du chapitre 8.

Versets 18-21.—Alors celui qui ressemblait à un homme me toucha encore et me fortifia: et il me dit: Ne crains point, homme agréable à Dieu: la paix est avec toi: prends courage, prends courage: et comme il parlait avec moi, je repris courage, et je dis: Que mon seigneur parle, car tu m'as fortifié. Et il me dit: ne sais-tu pas pourquoi je suis venu vers toi? Et maintenant je m'en retournerai pour combattre contre le chef de Perse; après cela, je sortirai, et voici, le chef de Javan viendra. Au reste, je te déclarerai ce qui est écrit dans l'Ecriture de vérité; cependant il n'y a personne qui m'assiste dans ces choses, sinon Micaël, votre chef.

A la fin, le prophète est assez fortifié pour qu'il lui soit possible d'écouter en plein la communication que l'ange avait à lui faire. Et Gabriel lui dit: «Ne sais-tu pas pourquoi je suis venu vers toi?» C'est-à-dire, ne sais-tu pas dans quel but je suis venu? Comprends-tu mon dessein de sorte que tu n'aies plus aucune crainte? Il annonça alors son dessein de retourner aussitôt que sa communication serait achevée, pour combattre avec le chef des Perses. (Lausanne) Le mot «avec» est dans la Bible des Septante *meta* et ne signifie point contre, mais en commun, avec, à son côté; c'est-à-dire que l'ange de Dieu soutiendrait le royaume des Perses, aussi longtemps que, dans la providence de Dieu, ce royaume devait subsister. Mais lorsque je serai parti, continua Gabriel, le prince de Javan, ou des Grecs viendra. C'est-à-dire que lorsqu'il cesserait de soutenir ce royaume, et que la providence de Dieu opérerait en faveur d'un autre royaume, le prince des Grecs viendrait, et la monarchie des Perses serait renversée.

Gabriel annonce ensuite que personne, Dieu excepté sans doute, n'avait une intelligence de ces choses qu'il allait communiquer, sauf Micaël, le chef. Et après qu'il les eut fait connaître à Daniel, il y eut quatre êtres dans l'univers possédant la connaissance de ces importantes vérités: Daniel, Gabriel, Christ et Dieu. Quatre anneaux dans cette chaîne de témoins: le premier, l'Etre le plus élevé dans l'univers; le dernier, un membre de la famille humaine.

—Si vous vous souvenez toujours que Dieu est témoin de tout ce que vous faites, soit temporellement, soit spirituellement, vous ne tomberez jamais dans l'erreur dans vos prières ou vos actions, et Dieu habitera avec vous.

A LA JEUNESSE.

ALEXANDRE LE GRAND.

SA FIN.

PAR JACOB ABBOTT.

PREMIER ARTICLE.

APRÈS les événements que nous avons racontés dans les numéros précédents, Alexandre poursuivit, pendant deux ou trois ans, ses expéditions et ses conquêtes en Asie, et dans le cours desquelles il eut un grand nombre d'aventures que nous ne pouvons rapporter ici en détail. Il pénétra dans l'Inde jusqu'au bord de l'Indus, et, non content de cela, il se prépara à traverser l'Indus et à aller jusqu'au Gange. Mais ses soldats ne voulurent pas le suivre plus loin. Ils étaient effrayés des contes qu'ils entendaient répéter au sujet des armées indiennes, avec des éléphants portant des châteaux sur leur dos, et des soldats armés de lances étranges et inconnues. Ces rumeurs, et la répugnance si naturelle des soldats à s'éloigner davantage de leur pays natal, poussèrent presque l'armée à se révolter contre son chef. A la fin, apprenant à quel point l'esprit d'insubordination augmentait et s'étendait, Alexandre convoqua ses officiers dans sa tente, et puis fit assembler toute l'armée.

Il leur adressa ensuite un discours dans lequel il rappela leurs exploits passés, loua le courage et la persévérance qu'ils avaient montrés jusque là, et essaya de les animer du désir de marcher en avant. Ils écoutèrent en silence, sans que personne ne tentât de répliquer. Cette pause solennelle fut suivie par des marques de grande agitation dans l'assemblée. L'armée aimait Alexandre malgré ses fautes. Il répugnait extrêmement aux soldats de résister à son autorité; mais ils avaient perdu cette confiance illimitée dans son énergie et dans sa vertu, confiance qui faisait qu'ils étaient prêts, au commencement de sa carrière, à marcher en avant contre quelques difficultés et quelques dangers qu'il les conduisît. A la fin, un homme de l'armée s'approcha du roi et lui parla à peu près en ces termes:

«Nous n'avons point changé, sire, quant à notre affection pour vous. Nous avons encore, et nous garderons toujours le même zèle et la même fidélité. Nous sommes prêts à vous suivre au hasard de notre vie, et à marcher où vous voudrez bien nous conduire. Pourtant nous devons vous demander, très-respectueusement de considérer les circonstances dans lesquelles nous sommes placés. Nous avons fait pour vous tout ce qu'il était possible à l'homme de faire. Nous avons traversé les mers et la terre. Nous avons marché jusqu'à l'extrémité du monde, et vous méditez maintenant la conquête d'un autre, en allant à la recherche de nouvelles Indes inconnues aux Indiens eux-mêmes. Un tel projet peut être digne de votre courage et de votre résolution, mais cela surpasse la nôtre, et notre force encore davantage. Voyez ces figures de spectres, et ces corps couverts de blessures et de cicatrices. Rappelez-vous comme nous étions nombreux quand nous sommes partis, et voyez combien peu il en est demeurés d'entre nous. Le peu de ceux qui ont échappé à tant de travaux, à tant de dangers n'ont ni le courage ni la force de vous suivre plus loin. Il leur tarde à tous de revoir leur pays et leurs foyers, et de jouir pour le reste de leur vie, des fruits de tant de travaux. Pardonnez-leur ces désirs si naturels à l'homme.»

L'expression de ces sentiments ne fit que les confirmer dans l'esprit de tous les soldats. Alexandre en était extrêmement agité et désolé. Un mécontentement dans une faible partie d'une armée peut être facilement réprimé par des mesures décisives; mais lorsque la résistance est générale, un chef, quelque impérieux et absolu qu'il soit, essayerait en vain d'y résister. Alexandre pourtant ne pouvait se résoudre à céder. Il demeura deux jours enfermé dans sa tente, en proie au dépit et au chagrin.

Il en résulta pourtant qu'il abandonna ses plans de conquêtes et revint de nouveau du côté de l'ouest. Il eut encore dans sa marche plusieurs autres aventures, et courut maints dangers, au-devant desquels il alla témérairement et follement, sans aucun but valable. Un jour qu'il attaquait une petite ville, il saisit une échelle et escalada la muraille avec les soldats. En faisant cela, il se précipita en avant d'une manière si audacieuse et si inconsidérée, que l'échelle fut brisée, et pendant que les autres se retiraient, il fut laissé seul sur la muraille, d'où il descendit dans la ville et fut immédiatement entouré d'ennemis. Les soldats relevèrent leur échelle, et, en désespérés, se hâtèrent de le rejoindre et de le secourir. Quelques-uns se réunirent autour de lui et le défendirent, tandis que d'autres forçaient une petite porte par laquelle le reste de l'armée put entrer. C'est ainsi qu'Alexandre fut sauvé, quoique, lorsqu'ils l'apportèrent hors de la ville, il eût une flèche de trois pieds de long, que l'on ne put retirer, enfoncée au côté, à travers sa cotte de mailles.

Les chirurgiens coupèrent d'abord soigneusement le manche du javelot et, agrandissant ensuite la blessure par des incisions, arrachèrent la partie barbue de l'arme. Les soldats étaient indignés qu'Alexandre exposât sa personne d'une manière si insensée, simplement pour affronter le danger et les obliger à s'y précipiter pour le secourir. La blessure fut près de lui devenir fatale. La perte de sang fut suivie d'un grand épuisement; pourtant il guérit au bout de quelques semaines.

Pendant ce temps, l'habitude d'Alexandre de s'enivrer et de se laisser aller aux excès vicieux de toutes sortes augmentait de jour en jour. Non-seulement il se livrait à de tels excès, mais il les encourageait chez les autres. Il offrait des prix, dans ses banquets, à ceux qui buvaient le plus. Dans l'une de ces occasions, celui qui gagna le prix but, dit-on, douze ou quinze litres de vin, après quoi il languit pendant trois jours et mourut; et plus de quarante autres, présents à la même fête, moururent des suites de leurs excès.

Alexandre se remit en marche vers Babylone. Son ami Ephæstion était avec lui, se laissant aller partout aux penchants vicieux auxquels il était devenu si enclin. Alexandre s'éloignait graduellement de ses anciens amis macédoniens et s'attachait de plus en plus intimément à ses associés persans. Il épousa Statira, la fille aînée de Darius et donna la plus jeune à Ephæstion. Il encouragea autant qu'il put, de semblables mariages entre les officiers macédoniens et les Persanes. En un mot, il semblait avoir l'intention de changer de toute manière son caractère original et sa manière de faire, pour adopter les habitudes efféminées, le luxe et le vice du monde oriental, qu'il avait auparavant regardé avec dédain et mépris.

L'entrée d'Alexandre à Babylone, au retour de sa campagne des Indes, fut une scène de grande magnificence. Des ambassadeurs et des princes s'étaient réunis de presque toutes les nations de la terre pour le

recevoir et lui souhaiter la bienvenue, et les plus grands préparatifs furent faits pour les processions, les parades, les spectacles dont on voulait lui faire honneur. Toute la contrée était dans un état d'extrême agitation, et les préparatifs les plus dispendieux furent faits pour lui donner une réception digne de celui qui était conquérant et monarque du monde, et fils d'un dieu.

Lorsqu'Alexandre approcha de la ville, il fut accosté par une députation d'astrologues chaldéens. Les astrologues étaient une classe de philosophes qui prétendaient, dans ces jours-là, prédire les événements par le moyen du mouvement des étoiles. Le cours des astres était étudié avec beaucoup de soin, dans les premiers âges, dans ces contrées orientales, par les bergers qui devaient souvent demeurer en plein air, pendant les nuits d'été, pour garder leurs troupeaux.

Ces bergers observèrent que presque toutes les étoiles sont *fixes*, les unes par rapport aux autres, c'est-à-dire que, se levant successivement à l'est, et se couchant à l'ouest, elles ne changent pas de relation les unes avec les autres. Pourtant il en est qui marchent parmi les autres d'une manière irrégulière et inexplicable. Ils appelèrent ces astres les voyageuses—c'est-à-dire dans leur langage, les *planètes*—et ils surveillaient leurs mystérieux mouvements avec grand intérêt et crainte. Ils imaginaient naturellement que ces changements avaient quelque relation avec les affaires humaines et ils essayaient d'en tirer des pronostics favorables ou contraires pour les événements qui devaient arriver parmi les hommes. Qu'une comète ou une éclipse apparût, ils pensaient qu'elle présageait quelque terrible calamité. L'étude des mouvements et de l'apparence des étoiles, en vue de prédire les événements terrestres donna lieu à la science appelée astrologie.

Les astrologues vinrent donc au-devant d'Alexandre, en procession imposante et solennelle. Ils l'informèrent qu'ils avaient trouvé dans les étoiles une preuve indubitable que, s'il entrait à Babylone, il exposerait sa vie. Ils le prièrent en conséquence de ne pas approcher davantage, mais de choisir quelque autre ville pour sa capitale. Alexandre fut extrêmement perplexe à l'ouïe de ces paroles. Son esprit affaibli par des habitudes efféminées et dissipées, était très-sujet aux craintes superstitieuses. Ce n'était pas seulement sous l'influence débilitante de plaisirs vicieux sur son système nerveux que cet effet fut produit; c'était en partie l'influence morale d'une conscience coupable. La culpabilité rend l'homme craintif. Elle augmente non-seulement le pouvoir des dangers réels, mais prédispose à toutes sortes de craintes imaginaires.

Ecole du Sabbat.

LEÇONS SUR L'HISTOIRE DU NOUVEAU TESTAMENT.

LEÇON XXIV.

RÉCAPITULATION.

1 QUELLE réponse Jésus fit-il lorsque sa mère le reprit devant les docteurs de la loi?

2. Comment pouvons-nous appliquer ces paroles à nous-mêmes?

3. Lorsque Jean se disait indigne de le baptiser, quelle réponse Jésus fit-il?

4. Que dit une voix du ciel, lorsque le St.-Esprit descendit sur Jésus, immédiatement après son baptême?

5. Lorsque Satan, en tentant Jésus, lui dit, «Si tu es le Fils de Dieu, commande que ces pierres deviennent du pain», quelle réponse lui fit Jésus?

6. Dans quelle circonstance ces paroles furent-elles premièrement prononcées? Deut. 8.

7. Par quelle preuve Moïse montre-t-il que Dieu peut, lorsqu'il veut, pourvoir, par sa seule Parole, à tous les besoins de ses enfants?

8. Quelle réponse lui fit Jésus, lorsque Satan lui offrit tous les royaumes du monde, s'il voulait seulement se prosterner et l'adorer?

9. Par quelle tentation semblable Satan nous tente-t-il parfois?

10. Lorsque Satan vit que Jésus lui répondait chaque fois en lui citant les Ecritures, quel passage lui cita-t-il?

11. Comment Jésus supporta-t-il la tentation de la présomption?

12. Comment Jésus aurait-il tenté Dieu en se jetant du sommet du temple en bas?

13. La première fois que Simon Pierre vint à Jésus, que lui dit le Seigneur?

14. Rapportez la conversation qui eut lieu entre Jésus et Nathanaël.

15. Que dit-il aux changeurs et aux autres marchands lorsqu'il les chassa du temple?

16. Que dit-il aux Juifs qui lui demandaient un signe, comme preuve de l'autorité qu'il avait de faire de telles choses?

17. De quel temple parle-t-il?

18. Quelles paroles Nicodème était-il incapable de comprendre?

19. Donnez-en la signification?

20. Quelle application Jésus fit-il du serpent d'airain que Moïse éleva dans le désert?

21. Que dit-il concernant l'amour de Dieu pour le monde?

22. Dans quel but Dieu envoya-t-il son Fils dans le monde?

23. Quelle condamnation repose sur ceux qui ne reçoivent point Christ?

24. Pourquoi les hommes refusent-ils de venir à la lumière?

25. Comment Jésus convainquit-il la Samaritaine qu'il était le Messie?

26. Que lui dit-il du culte que Dieu accepte?

27. Lorsque ses disciples, en revenant de la ville lui demandèrent de manger, que dit-il à l'égard de sa nourriture?

28. Quelle leçon pouvons-nous apprendre par ces paroles?

29. Que proclama-t-il en enseignant à travers la Galilée?

30. Répétez la conversation que Jésus eut avec un des principaux de la synagogue qui vint de Capernaüm à Cana.

31. Lorsque Jésus fut revenu à Nazareth, quelle parole de l'Ecriture lut-il un jour de Sabbat?

32. Que leur dit-il à l'égard de l'accomplissement de ces paroles de l'Ecriture?

33. Que dit-il ensuite qui irrita tellement le peuple, qu'ils essayèrent de le tuer?

34. Que dit-il à Jean et à Jacques, à Simon et à André, lorsqu'il leur dit de le suivre?

35. Quel témoignage fut-il rendu par un esprit malin, dans la synagogue de Capernaüm?

36. Comment Jésus réprimanda-t-il le malin esprit?

37. Comme Jésus faisait son second tour à travers la Galilée, que dit-il au lépreux qui venait pour être guéri?

38. Que dit-il à Matthieu lorsqu'il le vit assis au bureau des péages?

39. Que dit-il aux Pharisiens qui lui reprochaient de manger avec les péagers et les gens de mauvaise vie?

40. Que dit-il à ceux qui trouvaient à redire de ce que les disciples ne jeûnaient pas?

41. Comment Jésus défendit-il sa coutume de faire des miracles le jour du Sabbat?

LEÇON XXV.

APPEL DES DOUZE APÔTRES.

1. QU'EST-CE qui poussa les scribes et les Pharisiens à tenir conseil avec les Hérodiens pour faire mourir Jésus? Marc 3:6.

2. Où Jésus se rendit-il ensuite?

3. Qui est-ce qui vint à lui, après avoir entendu parler des grandes choses qu'il faisait?

4. Quel miracle fit-il en présence de cette grande foule?

5. Pourquoi se pressaient-ils autour de lui?

6. Comment s'échappa-t-il de la foule, tout en continuant pourtant à les enseigner?

7. Que faisaient les esprits immondes?

8. Qu'est-ce que Jésus leur ordonna de faire?

9. Quelle prophétie fut ainsi accomplie? Mat. 12:17–21.

10. Dans quel chapitre d'Esaïe cette prophétie se trouve-t-elle?—Esa. 42.

11. Suivant cette prophétie, qui est-ce qui devait espérer au nom de Jésus?

12. Qu'arriva-t-il vers le temps dont nous parlons? Luc 6:12.

13. Que fit-il après qu'il eut passé la nuit à prier?

14. De quel nom appela-t-il ses disciples?

15. Que dit St.-Marc du but pour lequel les disciples furent appelés?

16. Quels étaient les noms des douze apôtres? Mat. 10:2–4.

17. Dans quel endroit se retira-t-il enfin? Mat. 5:1.

18. Lorsque ses disciples vinrent à lui, que fit-il?

19. Dites les versets 3–9.

20. Dites les versets 10 et 11.

21. Pourquoi leur dit-il de se réjouir lorsqu'ils se verraient persécutés pour l'amour de lui? Verset 12.

22. A qui déclare-t-il qu'il arriverait malheur? Luc 6:24–26.

Correspondance.

EUROPE SEPTENTRIONALE.

LE chemin est à présent ouvert à un autre frère qui assistera frère Rosqvist dans son œuvre en Suède. Frère O. Johnson (frère suédois habitant Christiana) va partir dans ce but pour la Suède. Frère Rosqvist a loué une salle à Stockholm, et il commencera ses conférences le 13 courant. Priez pour lui, afin que dans cette grande ville, par la bénédiction de Dieu, ses travaux soient couronnés de succès.

A Christiana, deux frères, Steen et Johansen, ont reçu l'autorisation de prêcher. Nous espérons que l'un d'eux pourra prêcher au dehors cet automne. La moisson est grande, les ouvriers sont peu nombreux, et les moyens limités. Pourtant nous avons cette confiance que Dieu, qui a commencé cette bonne œuvre, la conduira et nous aidera jusqu'à la fin.

Frère Brorson nous a quitté pour se rendre à Skien afin d'encourager et d'aider les frères pendant quelques jours, avant de retourner en Danemark.

Le 27 juillet, quelques frères et sœurs se sont réunis pour former une société de publication. Ceci a été fait suivant le conseil

de frère Haskell, et selon notre meilleur jugement, croyant que ce sera pour le plus grand bien de la mission, et avec la confiance que Dieu approuvera ce nouveau pas et bénira nos faibles efforts.

Nous sommes maintenant en possession de types et autres fournitures pour une somme de fr. 4683; de livres et traités en magasin, pour une somme de fr. 2535; d'une presse et autres fournitures pour le travail d'impression, pour fr. 3317; en tout, pour fr. 10534.

Nous avons encore besoin de plus de publications, et nous avons besoin d'agrandir le champ de notre activité missionnaire, pour porter la lumière de la vérité à des milliers de personnes qui, dans ces contrées, sont assises dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. Nous avons la confiance que le Seigneur nous aidera et nous donnera la sagesse et les moyens, et nous voulons essayer de marcher par la foi.

Quelques jours après que la société de publication fut formée, un certain nombre de frères et de sœurs organisèrent une société missionnaire, sur le même plan et dans le même but que les sociétés semblables organisées en Amérique Ils ont souscrit fr. 150 pour cette année, et on distribua à chaque membre le nombre de journaux qu'il pouvait employer.

Nous réclamons les prières de nos frères de partout, car l'œuvre est une. Que Dieu nous aide à répondre aux merveilleux appels de la Providence.

J.-G. MATTESON.

Christiana, Norvége, 8 Août 1882.

Tempérance

ET je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis: Buvez du vin. Et ils répondirent: NOUS NE BOIRONS POINT DE VIN. Jér. 35:5, 6.

RAVAGES DE L'ALCOOL

SUR L'ESTOMAC.

EXTRAIT de l'excellent ouvrage de M. le prof. GALOPIN: *La Goutte d'huile de la machine humaine.*

IL ne sera pas inutile de tracer, en quelques lignes, les ravages épouvantables causés sur la muqueuse de l'estomac, par l'usage immodéré, autant que continu, des liqueurs alcooliques.

Non-seulement cette funeste liqueur fait descendre l'homme dans les bas-fonds de la société, le plonge à cent pieds au-dessous de toutes les couches sociales; mais encore elle s'attaque à son animalité, elle détruit la pièce la plus précieuse de sa machine, *elle tue le père de famille*, pour en annihiler plus sûrement tous les membres.

Permettez-moi de montrer comment un homme, qui se croit très-sobre, peut s'alcooliser presque complétement en moins de vingt ans. On pense généralement que l'ouvrier qui fête le dimanche, une ou deux fois par mois seulement, est voué à l'alcoolisme, puisque ces jours de gaîté le ramèneront à la maison *dans un état d'équilibre instable.* On croit aussi, ou l'on fait tous ses efforts pour croire, que *l'homme bien élevé*, qui ne *se grise* jamais, du moins aussi complétement que l'ouvrier, échappe aux dangereux effets de l'alcool.

Dans les deux cas, on peut se tromper. L'ouvrier qui ne fête la *dive bouteille* que le dimanche, boit de l'eau la semaine, ou se contente de peu de vin, manque d'argent pour acheter de l'eau-de-vie, il n'y a donc pas chez lui absorption continuelle d'alcool. Je ne parle ici que du bon ouvrier, celui qui aime son travail, ne fait pas le lundi et ne boit que les jours de fête. Dans ce cas, l'ouvrier ne fait pas un usage continu des liqueurs fortes. La semaine dissipe les vapeurs du dimanche et il échappe à l'empoisonnement. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cet ouvrier serait plus sage encore et moins incommodé s'il était sobre tous les jours.

Que fait l'homme qui a de l'argent et du temps; qui ne se grise jamais complétement, n'arrive même que très-rarement à la période gaie de l'ivresse; mais qui, malgré cela, prend *en moyenne, tous les jours*, deux ou quatre verres de vermout, ou deux verres d'absinthe; trois verres de bière le matin et trois verres le soir, une bouteille de vin à chaque repas, deux cafés par jour et trois petits verres d'eau-de-vie avec une *chartreuse*, un raspail ou un kirsch?

Voilà un régime quotidien que je n'exagère pas, et qui est celui de bon nombre de personnes de ma connaissance, *gens qui se croient très-sobres*, et qui, pourtant, font tout ce qu'il faut pour arriver, après 15, 20 ou 25 ans de cette existence à l'alcoolisation la plus complète et la plus radicale.

Chez ces hommes, tous les tissus sont imbibés d'alcool, le cerveau devient paresseux, il ne produit que *par secousses*..... quand l'abus de la pipe et autres fatigues s'ajoutent à ce régime mortel, vous entendez ces hommes se plaindre tous les jours de malaises nombreux et de toutes espèces. . . . . D'autres vous font l'aveu que le matin, lorsqu'ils sortent de leur chambre, et qu'ils veulent marcher un peu vite ou se baisser pour ramasser quelque objet de toilette, *ils éprouvent des étourdissements, des vertiges, ils chancellent et sont tentés de marcher à reculons*.....

D'autres éprouvent des douleurs inouïes dans l'estomac et l'œsophage, un pirosis intense les incommode pendant plusieurs heures..... Ils ont des *pituites douloureuses*.... et ils ajoutent, les malheureux! qu'ils ne recouvrent la santé qu'au moyen d'un vermout à l'eau, ou pur, ou d'un verre de vin blanc..... etc., sans se douter que ce régime, aussi insensé que barbare, les conduit à grandes guides dans le *pays nuageux des alcoolisés*.

D'autres, enfin, plus incorrigibles, doublent les doses énoncées plus haut. Ils arrivent plus rapidement à l'affaiblissement des facultés intellectuelles. Que les revers de fortune viennent à inquiéter ces *joyeux viveurs*, qu'une catastrophe inattendue vienne tout à coup les plonger dans la misère; ces malheureux, dont le cerveau déjà quelque peu ramolli, est incapable de se livrer à un travail sérieux, ces malheureux, dis-je, demandent au vin la consolation qu'ils devraient demander à l'étude. D'autres, plus affaiblis et plus malades, perdent complétement la raison et viennent peupler nos cabanons, quand une fin plus tragique encore ne vient pas ajouter la honte au désespoir de leur famille.

Un simple coup-d'œil jeté sur les statistiques, montre que la plus grande partie des cas d'aliénation mentale est due aux abus des liqueurs alcooliques.

Jetons un voile sur ce sombre tableau, et voyons maintenant quels sont les avantages d'une *bonne hygiène, et de la sobriété.* Nous remarquons tous les jours, dans la société, chez le riche comme chez le pauvre, de ces exemples de sobriété. Nous voyons des hommes qui n'ont jamais abusé ni du tabac à priser, ni du tabac à fumer, qui n'ont même jamais ni prisé ni fumé, qui ignorent ce que c'est que l'ivresse, qui ne prennent aucune liqueur forte, jamais d'eau-de-vie.

Comparons ces hommes-là, ces vieillards, à nos viveurs. L'avantage restera toujours à la sobriété, à quelque point de vue qu'on se pose, si l'on n'oublie pas, toutefois, que l'un termine sa carrière noblement remplie, tandis que l'autre ne songe pas encore à commencer la sienne. La sobriété quintuple les chances de la longévité. Je sais bien qu'on ne manquera pas de me dire: Voyez mon père, mon oncle, mon grand'père, il a vécu cent ans, et cependant depuis 70 ou 80 ans, il fume cinquante centimes de tabac par jour, il boit un demi-litre d'eau-de-vie dans une journée, etc., etc.—Ne prenons pas l'exception pour la règle, Messieurs, nos conclusions friserait l'absurde.

Si l'alcool était administré en faibles doses, à de jeunes enfants, on verrait bientôt ces pauvres petites créatures maigrir, puis mourir dans les convulsions. Si l'on dépose un morceau de maigre viande dans l'alcool, cette viande prend bientôt une consistance dure et devient fortement colorée en rouge-brun. Le même phénomène se produit sur l'estomac. La muqueuse de cette cavité, c'est-à-dire la couche interne qui renferme des millions de glandes, reçoit une violente secousse aux premiers petits verres.

Quelques semaines après, la sensibilité diminue, s'émousse. Quelques années plus tard, cette sensibilité n'existe plus. Le buveur de profession recherche les liqueurs très-fortes.....les eaux-de-vie ordinaires ne l'impressionnent plus; il lui faut de l'alcool presque pur.

Un malade que j'interrogeais, après sa guérison (Delirium tremens), à l'Hôtel-Dieu, où il était entré quinze jours auparavant, me confirma ce que j'avance.

«Combien buvez vous *de vin* par jour,» lui demandai-je?

«Je ne bois *jamais de vin*, Monsieur, *je prends quarante tripolis* environ dans une journée.»

Il appelait *tripoli* un verre d'eau-de-vie d'une force incroyable et *où le poivre dominait*, cette eau-de-vie était un vrai *tripoli*; elle produisait *un frottement rude.*

Je fus épouvanté de cette réponse.

Deux ans après, le même buveur nous revint, mais, cette fois, pour ne plus sortir qu'après avoir passé par l'amphithéâtre.... Sort réservé à la plupart de ces malheureux que le bureau de Bienfaisance a conduits toute leur vie dans le chemin de la mendicité et auxquels la société aurait dû apprendre à se passer de l'hôpital.

Nous eûmes l'occasion de constater la paroi interne de cet estomac, vrai réceptacle des liqueurs fortes. Je choisis ce fait entre cent, comme la plus caractéristique. Cette muqueuse était d'une épaisseur très-grande, les glandes étaient atrophiées, toute la cavité de l'estomac n'était plus tapissée que par d'affreuses fausses membranes boursouflées, développées lentement, mais qui n'avaient plus signe de vie. Depuis longtemps ce malheureux n'avait plus d'appétit, il ne mangeait pas, il ne vivait que de liqueurs fortes.

Oui, Messieurs, la sobriété est une des principales causes de la longévité. Si j'ai insisté sur cette maladie de l'estomac, c'est qu'elle entrave les phénomènes de la digestion, et que le jour où la digestion ne se fait plus, l'organisme est menacé tout entier, et et sous l'empire de toutes les maladies consécutives aux troubles nerveux engendrés par la faiblesse. Et puis, maintenant que nous sommes initiés à ces secrets, nous pourrons, par nos conseils, prévenir de ces dangers les personnes à la santé desquelles nous nous intéressons assez, pour avoir le droit de leur dire la vérité et de leur crier... Gare!

Les Signes des Temps

Le Septième Jour est le repos de l'Eternel, ton Dieu.

BALE (SUISSE), SEPTEMBRE 1882.

SOMMAIRE.

PAGE

Articles Variés.—LE SOUVERAIN PONTIFE et l'Eglise de Rome, Soutiens de la Vérité par l'Accomplissement des Ecritures ; Considérations sur l'Article XXXIme de la Confession de Foi des Eglises Réformées de France . . . (Discours par M. Gaussen) 33
Cause Naturelle des Tremblements de Terre . . 34
Fête des Tabernacles 34
UNE CONVERSATION concernant la DESTINÉE DE L'HOMME—Contraste entre la Vie Future des Justes et celle des Injustes 36
L'Inspiration Divine et les Langues 37
Le Pays du Nil 37
Voyage de Paul, de Troas à Assos 37
Le Second Avénement 39
Notre Neuvième Conférance Générale Annuelle. . 48
Note du Pasteur Haskell 48
Immortalité Conditionnelle 48
Articles des Rédacteurs.—Ex. du Prophète Daniel . 40
Remarques sur le Troisième Chapitre de Zacharie . 40
L'Epitre aux Galates—(Conversation). 41
Pensées Critiques et Pratiques sur le Livre de Daniel —Explication du Chapitre 10 43
A la Jeunesse.—ALEXANDRE LE GRAND.—Sa Fin. . 45
Ecole du Sabbat.—Leçons sur l'Histoire du N.-T. . 46
Correspondance.—Europe Septentrionale 46
Tempérance.—Ravages de l'Alcool sur l'Estomac . 47
Notes.—Il Giorno Della Gioia—La League Nationale de la Tempérance—Controverse—La Survivance des plus Aptes, d'après la Bible—Avis à nos Abonnés—Remarque. 48

NOTRE NEUVIÈME CONFÉRENCE GÉNÉRALE ANNUELLE.

CETTE assemblée se tiendra à Tramelan, Jura Bernois. Elle commencera le vendredi soir, 8 septembre, au commencement du Sabbat, et elle terminera ses sessions le lundi à midi. Nous espérons que notre cher frère S.-N. Haskell d'Amérique assistera à cette conférence. Nous désirons un rapport de chaque église, et aussi de nos frères isolés. Le caissier de chaque église doit être prêt à régler ses comptes avec le caissier de la Conférence. Nous désirons un rapport de chaque école du Sabbat, et aussi celui de la Société Missionnaire de chaque localité. Ceux qui désirent prendre part à la Conférence sont priés d'en aviser frère J.-E. Dietschy, afin qu'il puisse faire les arrangements nécessaires. Nous demandons spécialement à tous de s'unir à nous pour prier que la bénédiction de Dieu repose sur cette Conférence. LE COMITÉ EXÉCUTIF.

IMMORTALITÉ CONDITIONNELLE.

DANS notre dernier numéro, nous avons brièvement pris note des brochures de M. Charles Byse de Bruxelles, traitant de ce sujet. Nous apprenons par *La Semaine Religieuse* du 26 août, que l'auteur a dû paraître devant son Synode et est virtuellement condamné, quoique la décision soit renvoyée à une année.

Nous en donnons l'extrait qui suit:

«M. Byse, ancien pasteur de l'église libre de Bex (canton de Vaud), maintenant à la tête de l'église de la rue Belliard, à Bruxelles, a traduit l'ouvrage de M. White sur l'Immortalité Conditionnelle; puis il a prêché cette doctrine dans une série de discours.

«Après une longue et sérieuse discussion, dans laquelle M. Byse s'est défendu avec talent, le Synode a déclaré qu'il repoussait les vues de M. Byse, mais qu'il laissait à l'église de Bruxelles «le soin d'examiner si ces opinions sont conformes à la Parole de Dieu, et si elle entend les adopter, ou si elle est décidée à persévérer dans les doctrines évangéliques, telles qu'elles ont été prêchées dans son sein pendant quarante ans. . . . »

«Nous regrettons que l'église missionnaire belge ait cru devoir trancher, d'une manière aussi péremptoire, une question d'école qui est jusqu'ici demeurée ouverte non-seulement dans presque toutes les églises protestantes nationales de l'Europe, mais encore dans la plupart des grandes églises indépendantes (congrégationnelles et baptistes) de l'Angleterre.»

Nous engageons M. Byse à ne point se décourager. L'esprit de bigoterie est puissant, parce qu'il obscurcit l'entendement, de sorte que, pour un moment, les hommes ne peuvent apprécier la lumière de la vérité. Mais la vérité est puissante; et elle remportera la victoire. Travaillons et attendons.

Il Giorno Della Gioia. — MANUALE D'ISTRUZIONE SUL GIORNO DEL RIPOSO PEL RÉV. JOHN GRITTON D.D. VERSIONE DALL'INGLESE DI FRANCESCO SCIARELLI. ROMA PER CURA DEL CIRCOLO AONIO PALEARIO.—Nous avons reçu du traducteur, le Rév. Francesco Sciarelli, un exemplaire de cet ouvrage en italien. C'est un argument destiné à montrer que Dieu fit le Sabbat au commencement, par la sanctification du septième jour, et qu'il plaça cette institution sous la protection de la loi morale. L'auteur croit que cette institution est d'une obligation perpétuelle, mais qu'à la résurrection de Christ elle fut transportée du septième jour au premier. Cet ouvrage a 102 pages. Le prix n'en est pas indiqué. S'adresser au traducteur sus-nommé.

Controverse.—Nous cherchons à défendre les vérités de la Bible contre les erreurs qui ont été introduites par la tradition. Nous ne prétendons pas à l'infaillibilité; nous en appelons à la Bible seule. Nous devons combattre l'erreur, mais nous ne désirons jamais parler avec aigreur de ceux qui sont attachés à ces erreurs.

NOTE DU PASTEUR HASKELL.

Nous avons eu le privilége de nous réunir avec nos amis d'Italie, pendant les quelques dernières semaines. Nous avons fait plusieurs aimables connaissances et nous espérons qu'il résultera beaucoup de bien des réunions qui ont été tenues. Nous avons passé un Sabbat à Torre Pellice, et l'Esprit du Seigneur a été avec nous. LES SIGNES DES TEMPS ont accompli une bonne œuvre dans cet endroit en éclairant ses lecteurs sur les sujets du Sabbat et de la prochaine venue du Seigneur. Des assemblées hebdomadaires furent organisées et un assez grand nombre de personnes se proposent de se réunir pour le culte, au jour du repos du Seigneur. Nous espérons que Dieu les bénira et leur donnera de voir prospérer leurs réunions.

A Naples, il y a aussi plusieurs personnes qui se réunissent chaque Sabbat. Nous espérons qu'il leur sera possible de se procurer un local pour y tenir des assemblées publiques. Cela sera nécessaire pour la réussite de leurs travaux. Nous nous sommes réunis avec eux le Sabbat et le mardi soir. L'Esprit du Seigneur se manifesta en ces occasions. Nos amis qui demeurent à quelque distance se rencontrèrent aussi avec nous, et nous avons reçu de ceux qui ne sont pas de notre dénomination un accueil amical que nous avons grandement apprécié. Que Dieu entende notre prière et fasse reposer sa bénédiction sur les efforts de nos frères de Naples pour la prospérité de son œuvre.

Remarque.—Nos Lecteurs seront contents de voir que dans ce numéro des SIGNES DES TEMPS nous reprenons la publication des articles de M. U. Smith sur la prophétie de Daniel. Nous les avions discontinués à la fin de notre quatrième année, après l'explication du chap. 9. Les remarques sur les trois derniers chapitres de Daniel seront trouvées de grand intérêt par tous ceux qui sondent les Ecritures.

La Survivance des plus Aptes, d'après la Bible.—Nous avons reçu de l'éditeur une brochure de 16 pages, portant le titre ci-dessus. C'est un argument en partie scientifique, en partie biblique, destiné à montrer que ceux-là seulement qui sont capables de survivre seront comptés dignes de la vie éternelle, et que tous les autres doivent périr. L'auteur tire son argument du fait que beaucoup d'espèces d'animaux ont péri et donné place à d'autres plus dignes de vivre. Il dit aussi que, selon la Bible, les justes seuls vivront à toujours. Prix 20 Cts. Adresse: E. Béroud et Cie, Corraterie 18, Genève.

☛ Les personnes qui auraient perdu un numéro des SIGNES peuvent en recevoir un second, si elles nous en font la demande.

La League Nationale de la Tempérance dans la Grande-Bretagne, célèbrera son cinquantième anniversaire au Palais de Cristal, à Londres, les 5 et 6 septembre. Le programme est des plus intéressants. Le rédacteur des SIGNES DES TEMPS regrette vivement qu'il lui soit absolument impossible de s'y rendre.

☛ Nous ne prendrons remboursement qu'avec le numéro du mois d'octobre, plusieurs de nos amis préférant nous payer à notre Conférence à Tramelan.

NOUS prions tous nos amis de nous envoyer des **adresses** pour que nous puissions envoyer des **spécimens** de notre journal à un grand nombre de personnes.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

LA SOCIETE DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et les traités suivants:—

1. **Le Règne Millénaire.**(*†) . . . . 16 pages 10 cts.
2. **Le Second Avénement;** (*) Objet et Proximité de cet Evénement, et Manière dont il aura lieu. [32 pages 20 cts.
3. **Les Deux Trônes,** (*) représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages 20 cts.
4. **Le Jugement,** (*) Ou les Enseignes de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. . . 16 pages 10 cts.
5. **Le Sanctuaire de la Bible.** (*†) . . 20 pages 15 cts.
6. **Quel Jour Observez-vous** et Pourquoi? (*) 8 pages 5 cts.
7. **Explication de Matthieu XXIV,** Ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. (Avec couverture) . . . . . 56 pages 50 cts.
8. **Le Sabbat de la Bible.** (†) . . . 32 pages 20 cts.
9. **Le Premier Message d'Apocalypse.**(†) 16 pages 10 cts.
10. **Le Second** « « 16 pages 10 cts.
11. **Le Troisième** « « 32 pages 20 cts.
12. **Perpétuité des Dix Commandements.** 40 pages 25 cts.
13. **Les Souffrances de Christ.** (*) . . 32 pages 20 cts.
14. **Les Deux Lois.** (*†) . . . . . 16 pages 10 cts.
15. **La Loi et l'Evangile** . . . . . 16 pages 10 cts.
16. **Le Sabbat dans la Prophétie** . . . 32 pages 20 cts.
17. **La Vérité Présente.** (*) . . . . . 24 pages 15 cts.
18. **L'Esprit de Prophétie.** (*) . . . . 16 pages 10 cts.
19. **Le Mémorial du Créateur** . . . . 16 pages 10 cts.
20. **Le Salut par Christ** . . . . . 16 pages 10 cts.
21. **Christ dans l'Ancien Testament.** . 16 pages 10 cts.
22. **Pouvons-nous Savoir?** (*†) . . . 8 pages 5 cts.
23. **L'Avénement de Christ,** sa Nature et la Purification du Sanctuaire . . . . . 48 pages 30 cts.
24. **Le Septième Jour.** . . . . . 8 pages 5 cts.
25. **La Fin est-elle Proche?** (*) . . . 8 pages 5 cts.
26. **Le Sabbat de l'Eternel.** (*†) . . . 16 pages 10 cts.
27. **L'Homme est-il Immortel?** (*†). . 8 pages 5 cts.
28. **Le Serpent d'Airain,** ou le Salut par Christ 16 pages 10 cts.
29. **La Septième Partie du Temps,** etc. 32 pages 20 cts.

Les traités marqués d'un **astérisque** (*) sont aussi imprimés en **allemand**, et ceux qui sont marqués d'une **croix** (†) sont imprimés en **italien**.

☛ **Adresser** (franco): M. J.-N. ANDREWS, Bureau des **Signes des Temps**, Bâle (Suisse.)